

# ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER COMMUNE DE MATEMALE

*Volet AGRICOLE*

CCAF de Matemale du 12 Novembre 2024

[po.chambre-agriculture.fr](http://po.chambre-agriculture.fr)



## INFORMATIONS GENERALES :

|                            |                                               |
|----------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Etude</b>               | <b>Etude d'Aménagement Foncier</b>            |
| <b>Auteur(s) / Société</b> | Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales |
| <b>Fonction</b>            | Chargée de Mission                            |
| <b>Service</b>             | Service Territoires - Eau - Environnement     |
| <b>Version</b>             | V1                                            |
| <b>Date</b>                | Janvier 2025                                  |

## HISTORIQUE DES MODIFICATIONS :

| <b>Intervention(s)</b> | <b>Rédacteur(s)</b> | <b>Qualité du rédacteur(s)</b>                                              |
|------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Rédacteur              | Manoëlle CHAILLOU   | Chargée de Mission                                                          |
| Relecture              | Marie CIATTONI      | Assistante de service                                                       |
| Relecture & Validation | Alain HALMA         | Directeur général adjoint.<br>Chef du service Territoires-Eau-Environnement |

## Table des matières

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Table des matières .....                                              | 3         |
| <b>METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>                                   | <b>4</b>  |
| <b>A/ CARACTERISATION DE L'ESPACE.....</b>                            | <b>5</b>  |
| 1/ Les Caractéristiques Physiques .....                               | 6         |
| 2/ L'Occupation des Sols .....                                        | 8         |
| 3/ La Ressource en EAU .....                                          | 12        |
| 4/ Les Cheminements et les Equipements des Parcelles.....             | 15        |
| 5/ Les Signes Officiels de Qualité.....                               | 21        |
| 6/ Les Documents de Planification .....                               | 24        |
| <b>B/ LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET LEUR FONCIER .....</b>             | <b>28</b> |
| 1/ Les Exploitations Agricoles .....                                  | 29        |
| 2/ La Dynamique des Exploitants.....                                  | 32        |
| 3/ Une dominante du faire valoir indirect.....                        | 34        |
| <b>C/ LES BESOINS DES AGRICULTEURS ET L'AMENAGEMENT FONCIER .....</b> | <b>37</b> |

## METHODOLOGIE DE L'ETUDE

---

Le présent dossier porte sur le volet agricole réalisé par la Chambre d'Agriculture. Il se décline en 3 parties :

- A/ Caractérisation de l'espace avec identification des usages du foncier (agricole ou non), son potentiel et sa valorisation (irrigation, démarches de qualité ...) ;
- B/ Identification des exploitations et caractérisation de l'activité agricole : les exploitations et leur dynamique et leur besoin en restructuration foncière ;
- C/ Synthèse de l'intérêt d'un aménagement foncier sur le territoire agricole.

**PHOTO 1** La Plaine Agricole de : Matemale



*Crédit Photo CA66*

A partir des déclarations PAC des producteurs agricoles présents sur la commune de Matemale il a été recherché leur référencement graphique afin de localiser leur foncier et son utilisation agricole (prairies, céréales, pommes de terre ...). Ces données ont par la suite été complétées par des entretiens individuels avec les exploitants. La localisation des bâtiments a été également réalisée ainsi que les équipements des parcelles en particulier en lien avec l'irrigation.

Les entretiens se sont déroulés en présentiel à Matemale, en mars 2024. Seule une exploitante n'a pas pu être rencontrée sur les 9 identifiées. Une attention particulière a été portée sur les modes de faire-valoir, la majorité des terres étant exploitée en indirect et dans la plupart des cas via de simples mises à disposition, orales. Peu de baux ruraux sont signés entre les propriétaires et les producteurs.

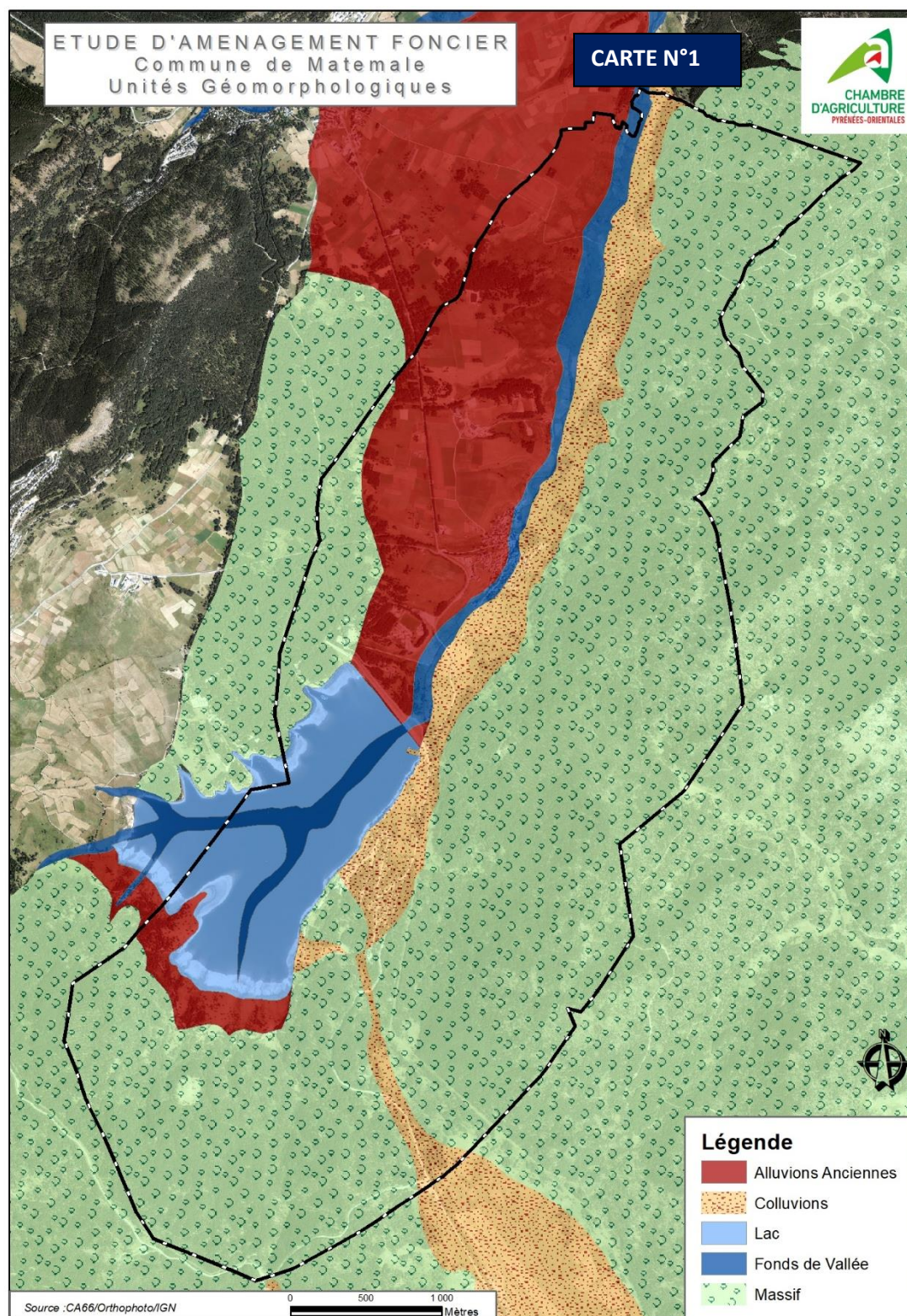
La synthèse de ces enquêtes a permis d'identifier les exploitants du territoire ainsi que leurs attentes en termes d'aménagement foncier. Cependant, il est à noter que n'étant pas propriétaires des terres ils ne sont pas directement impliqués dans le processus d'échanges parcellaires.

Le présent rapport récapitule l'ensemble des données cartographiques et statistiques. Il propose une analyse de l'agriculture du périmètre et de l'opportunité de lancer une opération d'aménagement foncier sur le territoire de Matemale.

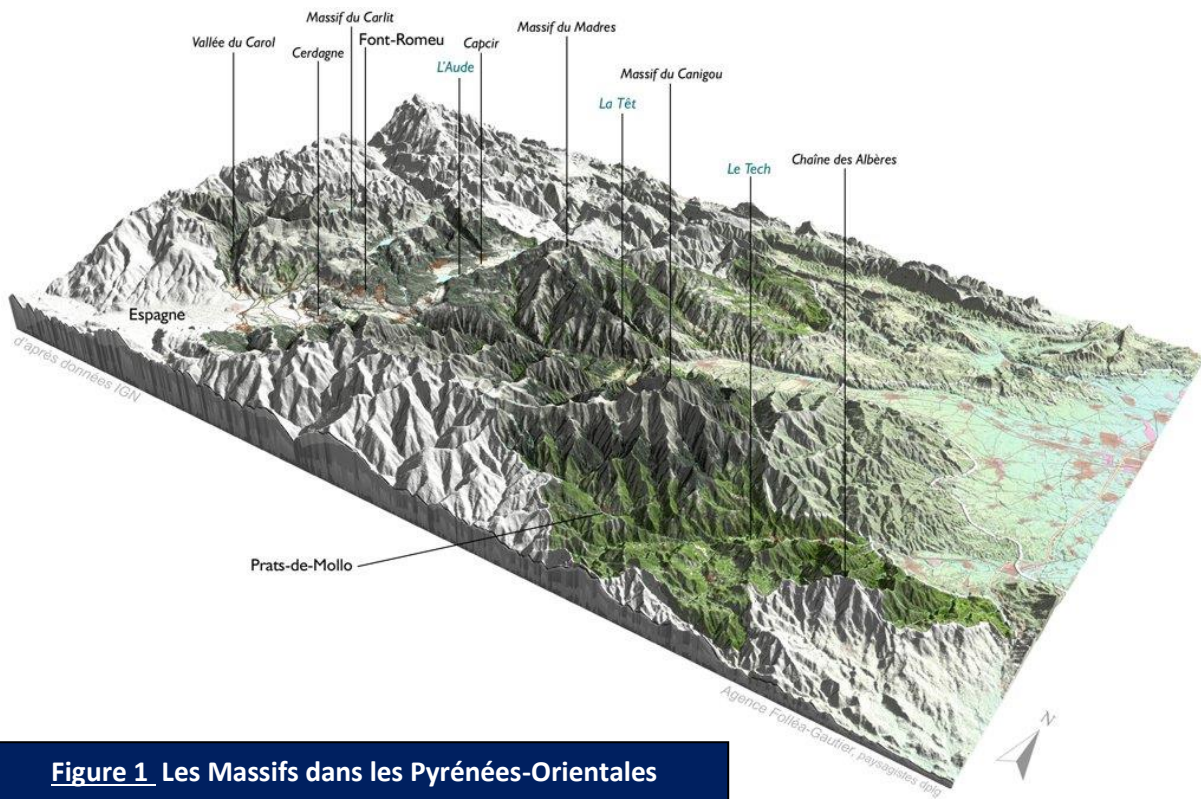
## **A/ CARACTERISATION DE L'ESPACE**

## 1/ Les Caractéristiques Physiques

Le périmètre d'étude est situé sur le plateau du Capcir entre moyenne et haute montagne. Il est situé entre 1400 et 1600 mètres d'altitude. Il est entouré par des massifs montagneux et est traversé par le fleuve Aude. Celui-ci prend sa source sur la commune des Angles au Roc d'Aude à 2135 m d'altitude, dans le Massif du Carlit.



Ce fleuve traverse Matemale du sud au nord. Il a déposé des alluvions anciennes constituant des terroirs moyennement profonds et fertiles favorables à la polyculture (prairies, fourrages ...). Les Massifs Montagneux sont couverts de forêts. Des dépôts de colluvions se situent à l'intermédiaire de ces deux unités géomorphologiques.



**Figure 1** Les Massifs dans les Pyrénées-Orientales

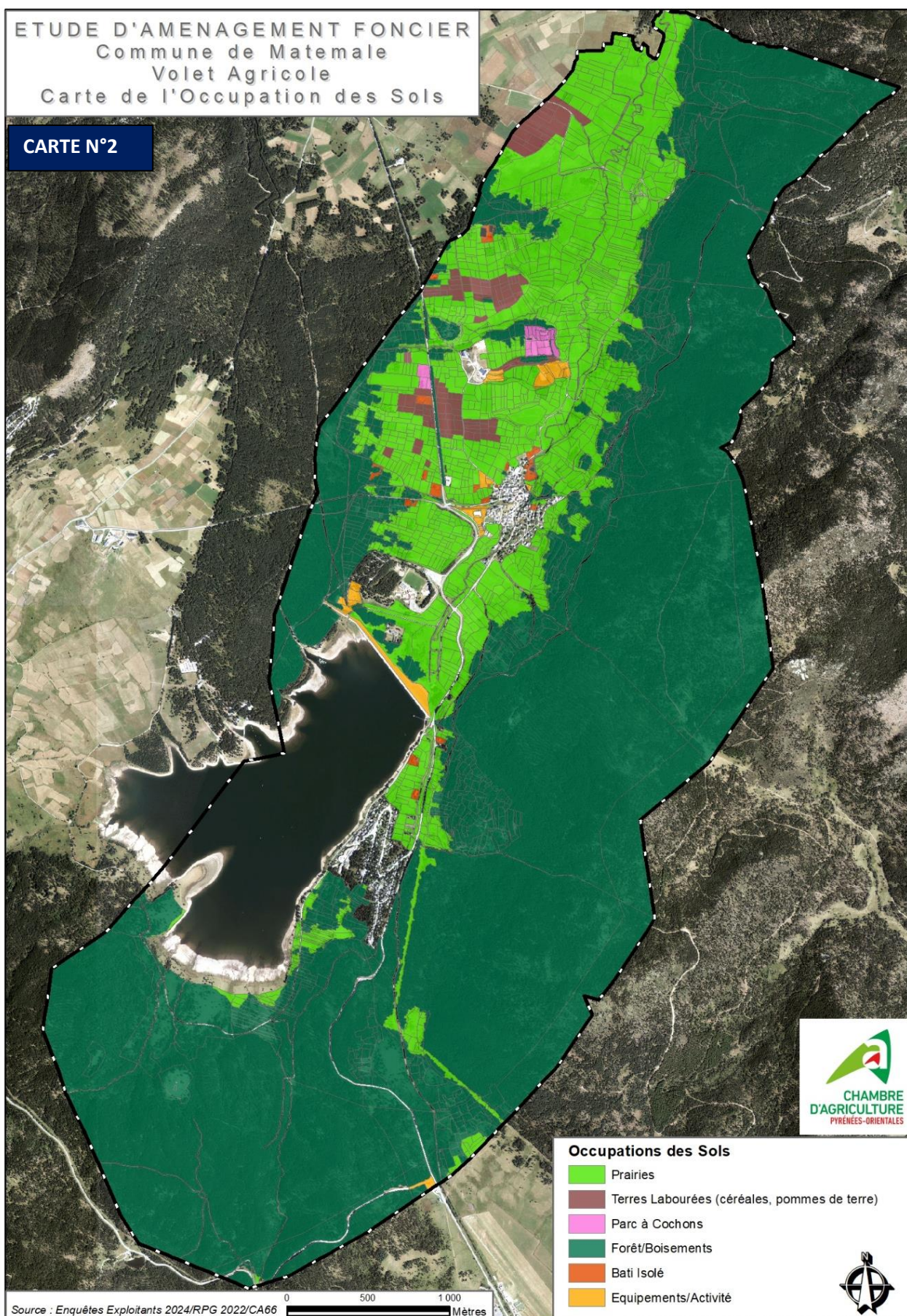
Le lac de Matemale est un lac artificiel (barrage digue) construit en 1959. Il alimente une usine hydroélectrique et permet de réguler le cours de l'Aude.

**Photo 2** Le Barrage de Matemale



Le volet physique a été abordé dans le diagnostic environnemental. Le volet agricole s'intéresse au-delà de la géologie à l'occupation agricole des sols. Ainsi, nous avons utilisé les déclarations PAC de 2022 pour identifier les usages des sols, complétées par les enquêtes réalisées en mars 2024.

## 2/ L'Occupation des Sols



Le territoire d'étude (1658 hectares) est couvert aux 2/3 par des espaces boisés qui représentent 1245 hectares (source SIG de ce volet). Deux forêts sont présentes :

- La forêt Royale de la Matte à l'Ouest ;
- La forêt domaniale et communale à l'Est.

Cet espace a fait l'objet d'un volet forestier spécifique. Nous nous sommes appuyés sur celui-ci pour cartographier les boisements. Une grande partie de ces espaces forestiers est utilisée comme estive et entretenue grâce à l'activité sylvo-pastorale. Cependant, il est également observé une avancée de boisements spontanés sur la plaine comme le montre la photo ci-dessous.

**Photo 3** Des milieux qui se referment dans la plaine



Crédit Photo : CA66

La plaine agricole est dominée par les prairies qui avec 360 hectares représentent pratiquement ¼ du territoire d'étude. Le tableau ci-dessous récapitule les principales occupations identifiées.

**Tableau 1** L'Occupation des Sols (surfaces/parcelles)

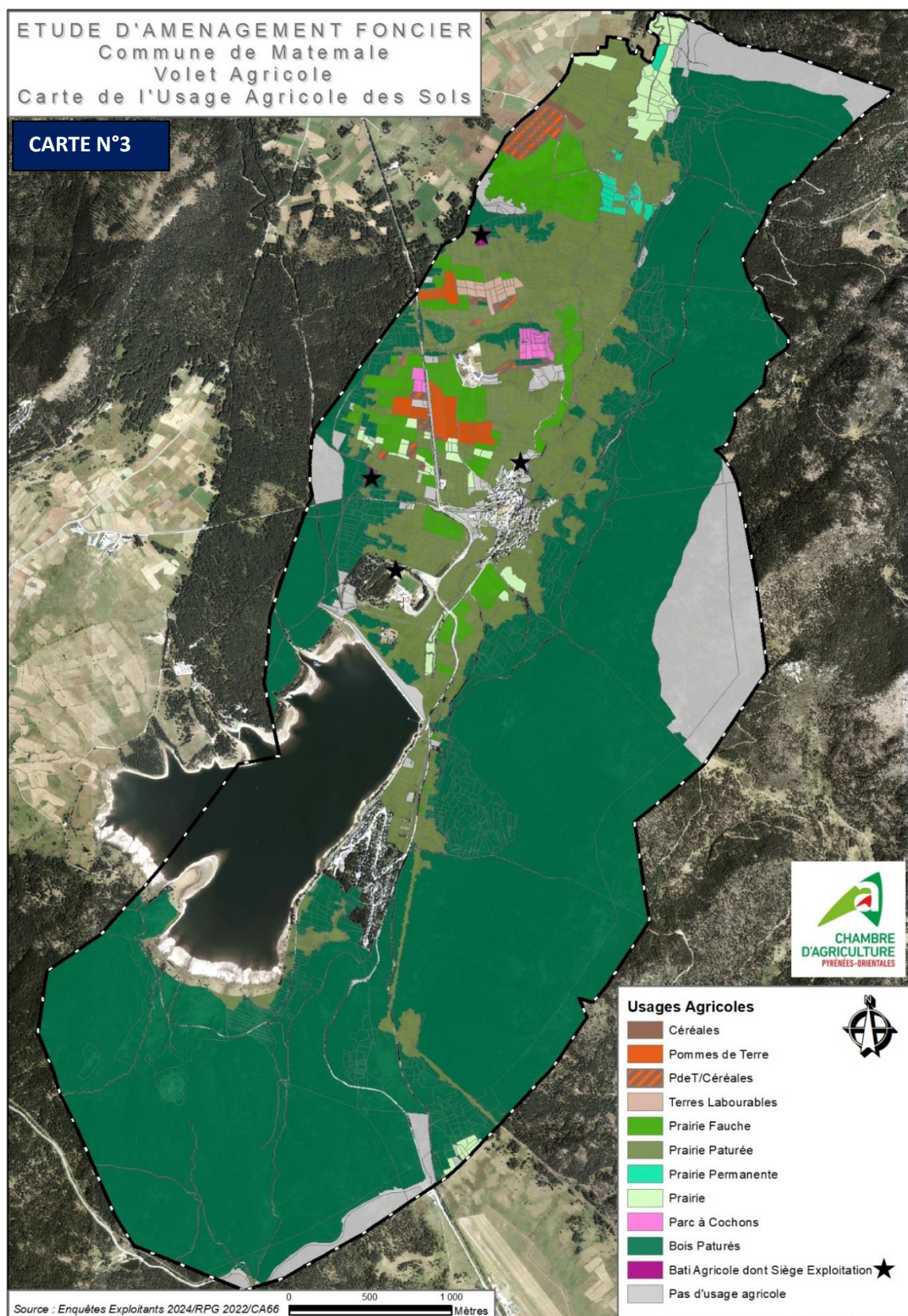
| Occupations          | Nbre Parcelles | Surface (ha) | %             |
|----------------------|----------------|--------------|---------------|
| Prairies             | 1724           | 360          | 21,7%         |
| Terres Labourées     | 118            | 30           | 1,8%          |
| Parc à Cochons       | 43             | 5            | 0,3%          |
| Forêt/Boisements     | 1261           | 1245*        | 75,1%         |
| Bâti Isolé           | 39             | 5            | 0,3%          |
| Equipements/Activité | 55             | 13           | 0,8%          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>3240**</b>  | <b>1658</b>  | <b>100,0%</b> |

\* La surface diffère d'une dizaine d'hectares entre le volet forestier 1255 ha et agricole 1245 ha. Cette légère différence de 10 ha est consécutive au redécoupage des parcelles manuellement pour les intégrer dans le volet agricole.

\*\* Le nombre de parcelles dans le tableau (3240) est plus important que le nombre identifié au départ (2361). Nous avons dû découper certaines parcelles pour être fidèles à l'utilisation spatiale. Cette donnée n'est donc qu'indicative.

Le périmètre ne prenant pas en compte le bâti aggloméré du village de Matemale et de ses extensions, nous n'avons identifié que 39 bâtis isolés pour un total de 5 hectares dont certains sont utilisés par les agriculteurs. S'ajoutent 13 hectares que nous avons qualifiés d'équipements/activité qui se retrouvent dans l'espace agricole sans lien avec celui-ci.

Afin de mieux qualifier l'utilisation agricole de l'espace nous avons dans la carte ci-dessous distingué les principaux usages.



La surface agricole sans la forêt représente 394 hectares dont la majeure partie (259 ha) est constituée de prairies pâturées par les troupeaux. Les terres labourées sont utilisées pour les pommes de terre (11,7 ha), en rotation avec des céréales (12,5 ha).

**Tableau 2 Les Utilisations Agricoles (surfaces/parcelles)**

|                  | Utilisations Agricoles     | Nbre Parcelles | Surface (ha) | %             |
|------------------|----------------------------|----------------|--------------|---------------|
| PRAIRIES         | Prairie Fauche             | 237            | 70,3         | 17,8%         |
|                  | Prairie Paturée            | 1368           | 258,9        | 65,5%         |
|                  | Prairie Permanente         | 29             | 5,2          | 1,3%          |
|                  | Prairie (sans exploitant)  | 90             | 25,2         | 6,4%          |
| TERRES LABOURÉES | PdeT/Céréales              | 43             | 12,5         | 3,2%          |
|                  | Pommes de Terre            | 52             | 11,7         | 3,0%          |
|                  | Terres Labourables         | 19             | 4,5          | 1,1%          |
|                  | Céréales                   | 4              | 1,3          | 0,3%          |
|                  | Parc à Cochon              | 43             | 4,5          | 1,1%          |
|                  | Bati Agricole              | 6              | 1,1          | 0,3%          |
|                  | <b>Total sans la forêt</b> |                | <b>395,2</b> | <b>100,0%</b> |
|                  | Bois Paturés               | 1146           | 1109,5       |               |

Un élevage de porcs plein air (diversification) sur une surface de 4,5 ha avec ses équipements dédiés (parcs, cabanes) fait l'objet d'une identification spécifique.

Quatre sièges d'exploitations ont été recensés dans le périmètre. Un se situe pratiquement dans le village de Matemale et a également développé une activité de vente de la production. Un second est proche des équipements du lac de Matemale. La photo ci-dessous illustre les constructions assez récentes de hangars dont un est équipé d'une toiture photovoltaïque pour la production électrique. Ces bâtis constituent le siège d'une exploitation.



Enfin la forêt est pâturée dans le cadre d'une estive pour 1185 hectares sur les 1245 que comptent les espaces forestiers.

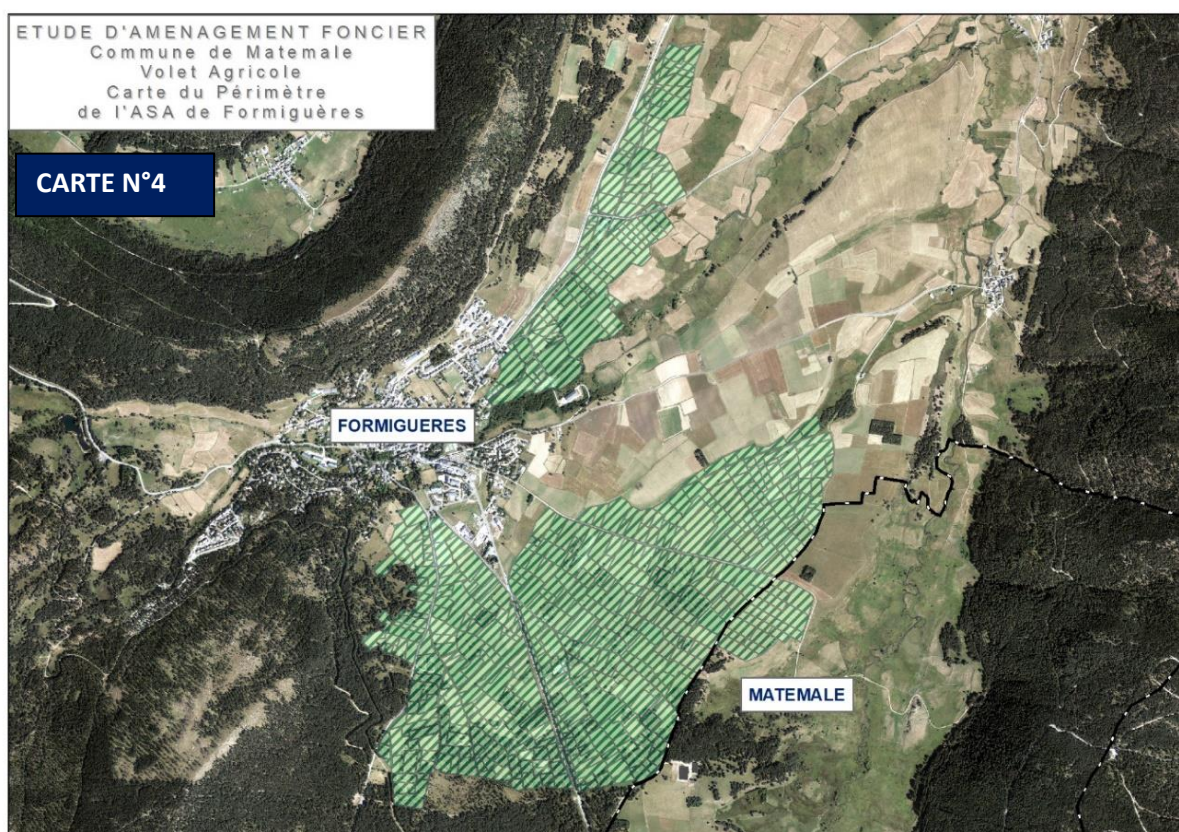
Il est aussi important de noter que nous n'avons pas répertorié de friches sur le territoire. Même si certaines prairies apparaissent sans exploitant celles-ci sont entretenues et ne constituent pas de la friche.

### 3/ La Ressource en EAU

L'irrigation dans ces zones d'élevage permet pour les prairies et les surfaces en herbe d'augmenter la quantité de foin obtenue au moment de la coupe. La commune de Matemale est également reconnue pour la production de pommes de terre. L'apport d'eau permet d'augmenter les calibres et ainsi de mieux valoriser commercialement la production (gain de 20 à 30%). Dans le contexte actuel de sécheresse récurrente, l'accès à l'eau pour ces cultures est un enjeu majeur. D'après le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Haute Vallée de l'Aude (Etat Initial-2010), « *l'enjeu est donc d'augmenter les surfaces irrigables sur le plateau et principalement sur Matemale et Formiguères par extension ou création à condition que la ressource en eau soit disponible.* »

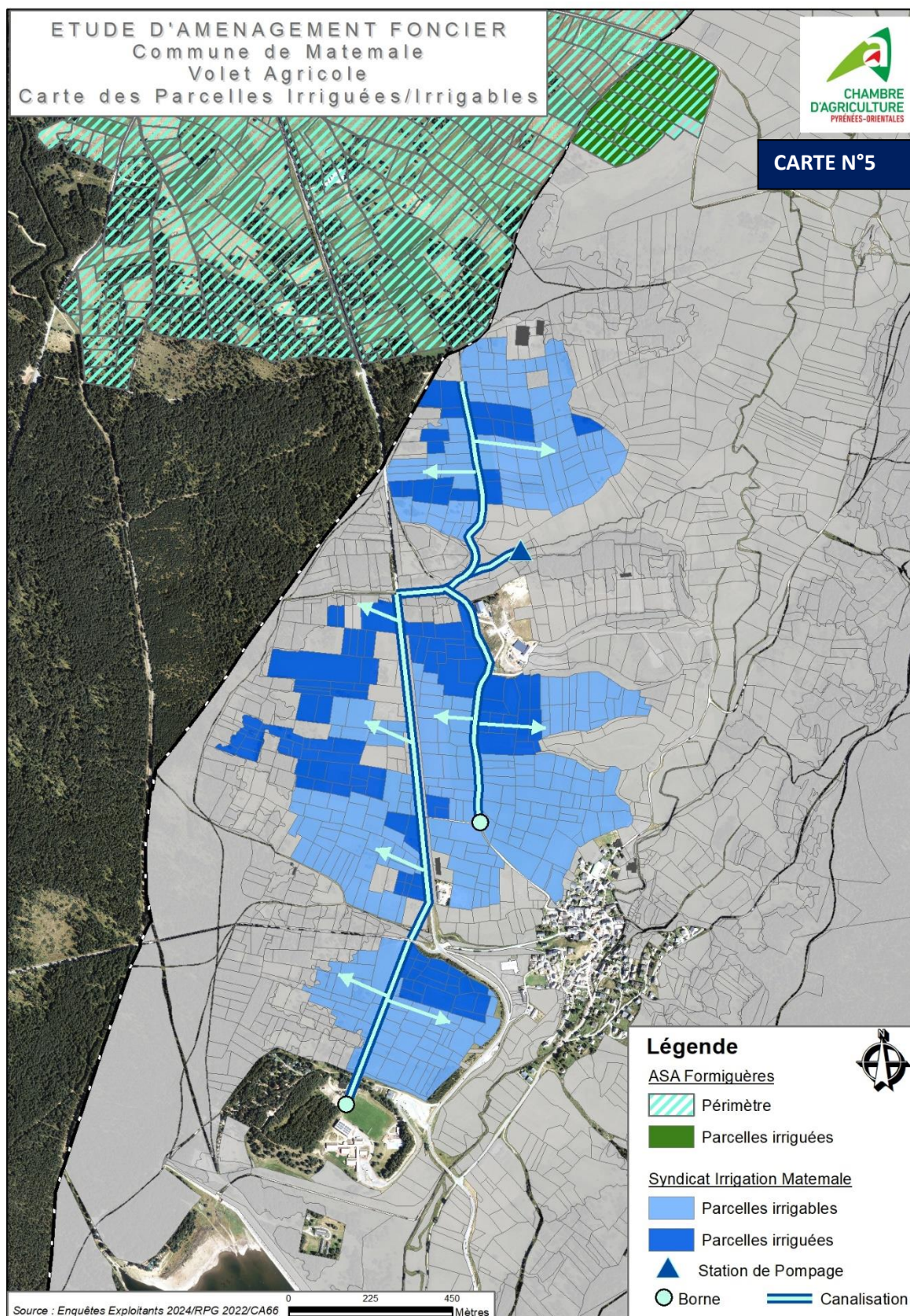
La commune de Matemale n'a pas d'ASA (Association Syndicale Autorisée) pour la gestion de l'irrigation. Un syndicat existe pour l'utilisation de l'eau à partir d'une retenue située dans l'espace agricole. La commune voisine de Formiguères a un périmètre d'irrigation gravitaire géré par une ASA qui couvre 208 ha dont 7,6 ha sur le territoire de la commune de Matemale. Cette installation bénéficie à un producteur de pommes de terre.

L'ASA des Canaux de Formiguères va lancer des travaux sur une partie de son périmètre (partie sud). Il est prévu de buser le canal, qui est aujourd'hui en terre, pour des économies d'eau et mettre au sous pression cette partie. Elle est en train de lancer l'appel d'offre pour les travaux qui devraient être réalisés d'ici fin 2025/début 2026 selon les conditions climatiques et l'obtention des autorisations. L'optimisation du réseau a pour objectif d'améliorer la production fourragère (actuellement une coupe et un regain pâturé). L'irrigation permettra d'assurer deux coupes et améliorera la qualité du fourrage.

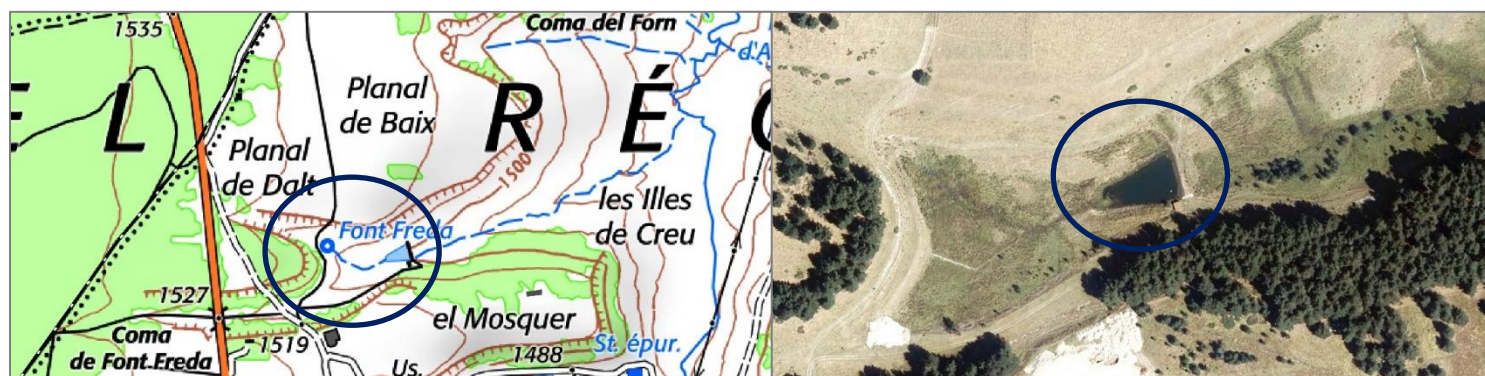


La portion de l'ASA des Canaux de Formiguères située sur le territoire de Matemale est concernée par le projet de mise sous-pression.

Le Syndicat d'Irrigation de Matemale n'est pas une ASA. Nous n'avons pas trouvé de cartographie du périmètre desservi. La carte ci-dessous a été réalisée pour le Syndicat à partir des informations recueillies auprès des agriculteurs et propriétaires.



Le réseau sous pression de la commune de Matemale est alimenté à partir de la retenue d'eau de Font Freda (cf illustrations ci-dessous).



**Figure 2** Retenue d'eau pour l'alimentation du réseau du Syndicat d'Irrigation de Matemale

A partir de cette retenue, une canalisation principale permet de distribuer l'eau au nord et au sud. Vers le sud elle suit la RD 118 jusqu'à la bifurcation avec la RD52. La canalisation finit dans la zone de loisirs près du Lac de Matemale. Cette branche principale a une longueur de 1,7 kilomètre. A partir de cette canalisation un réseau permet de distribuer l'eau aux parcelles.

**Tableau 3** Parcelles Irriguées / Irrigables

|                                 | Nbre Parcelles | Surfaces (ha) |
|---------------------------------|----------------|---------------|
| Irriguées avec ASA FORMIGUERES  | 15             | 7,6           |
| Syndicat Irrigation de MATEMALE |                |               |
| Parcelles irriguées             | 128            | 27,2          |
| Parcelles irrigables            | 303            | 61,3          |
| Non irriguées                   | 2794           | 1561,5        |

Nous avons, grâce aux enquêtes, identifié les parcelles irriguées dans le périmètre du Syndicat d'Irrigation de Matemale. Elles sont au nombre de 128 pour un total de 27,2 hectares. Ce sont principalement des cultures fourragères et de pommes de terre. Au regard de l'organisation, un périmètre plus important a été cartographié comme potentiellement irrigable. Celui-ci couvre 61,3 hectares pour 303 parcelles. Au total, ce sont 88,5 hectares qui sont irrigués ou potentiellement irrigables.

L'accès à l'eau pour l'irrigation est donc un enjeu essentiel pour l'amélioration des productions (quantitative et qualitative).

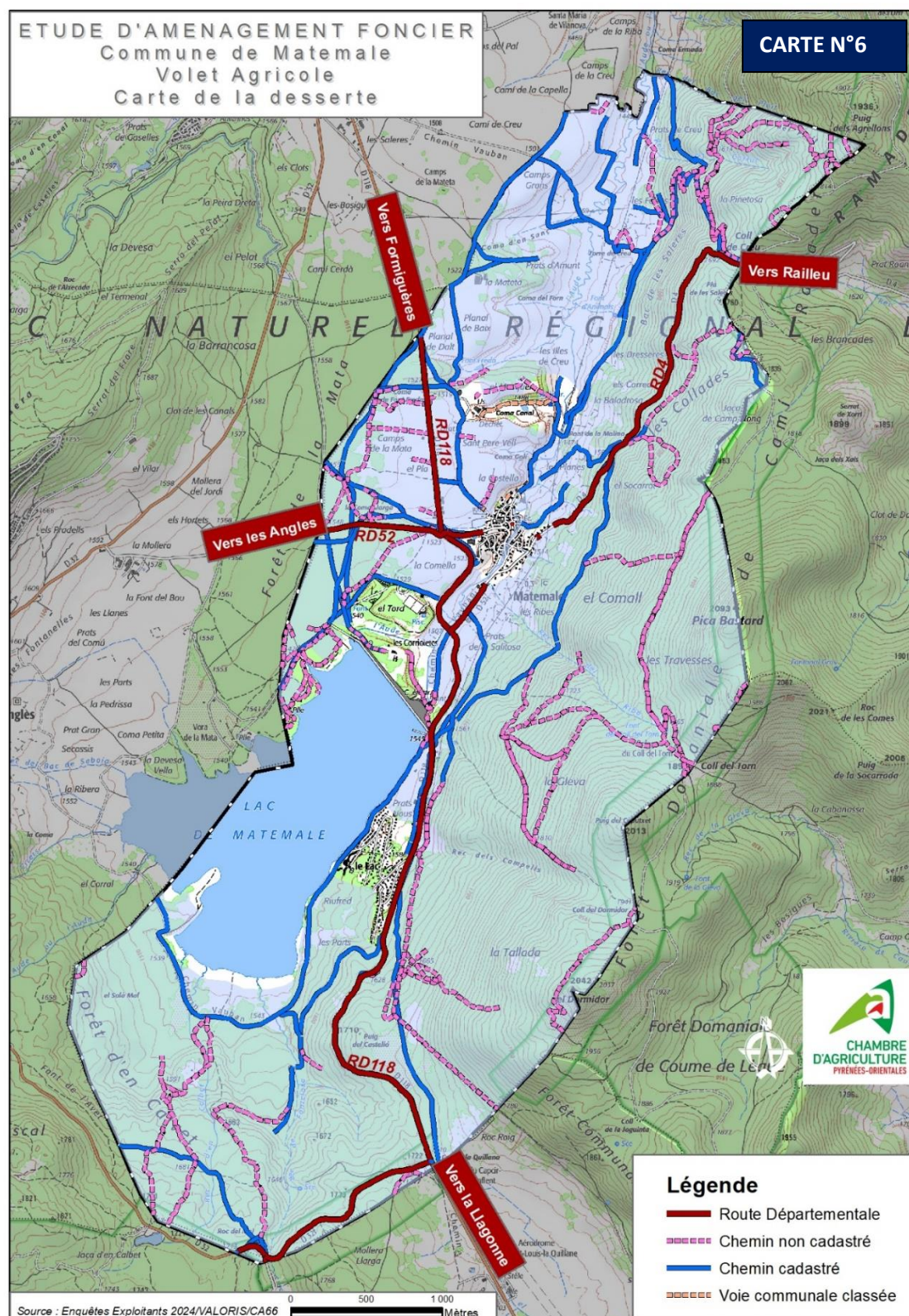
L'eau est également essentielle pour l'abreuvement des animaux qui pâturent. Les producteurs amènent l'eau sur les parcelles avec des citernes. Il a été reconnu lors d'une CCAF que des sources ont été perdues et que dans le contexte actuel un travail de recherche serait utile.

Un projet d'Aménagement Foncier pourrait permettre d'optimiser le réseau du Syndicat d'irrigation de Matemale, dans les limites de la ressource en eau. Toutefois, l'accès à l'eau des parcelles identifiées et cartographiées est un élément à prendre en compte dans les échanges dans le cadre d'un potentiel aménagement.

#### 4/ Les Cheminements et les Equipements des Parcelles

- Les cheminements

La carte ci-dessous issue du Volet Foncier représente la desserte (routes et chemins) dans le périmètre d'étude.



Trois routes départementales traversent le territoire :

- La RD 118 qui traverse du nord au sud la commune. Elle arrive de Formiguères et rejoint le Llagonne.
- La RD 52 qui relie Matemale aux Angles .
- La RD4 qui traverse la forêt et rejoint Railleu.

Tout un chevelu de chemins et voies communales traverse le territoire d'étude. Cette desserte peut être goudronnée ou en terre. Certaines voies sont en très mauvais état. Un point de vigilance a été identifié dans le volet « Foncier » sur la propriété de ces voies. Certaines pistes forestières identifiées dans les « chemins non cadastrés » sont à régulariser. Un Aménagement Foncier répondra à cette problématique.

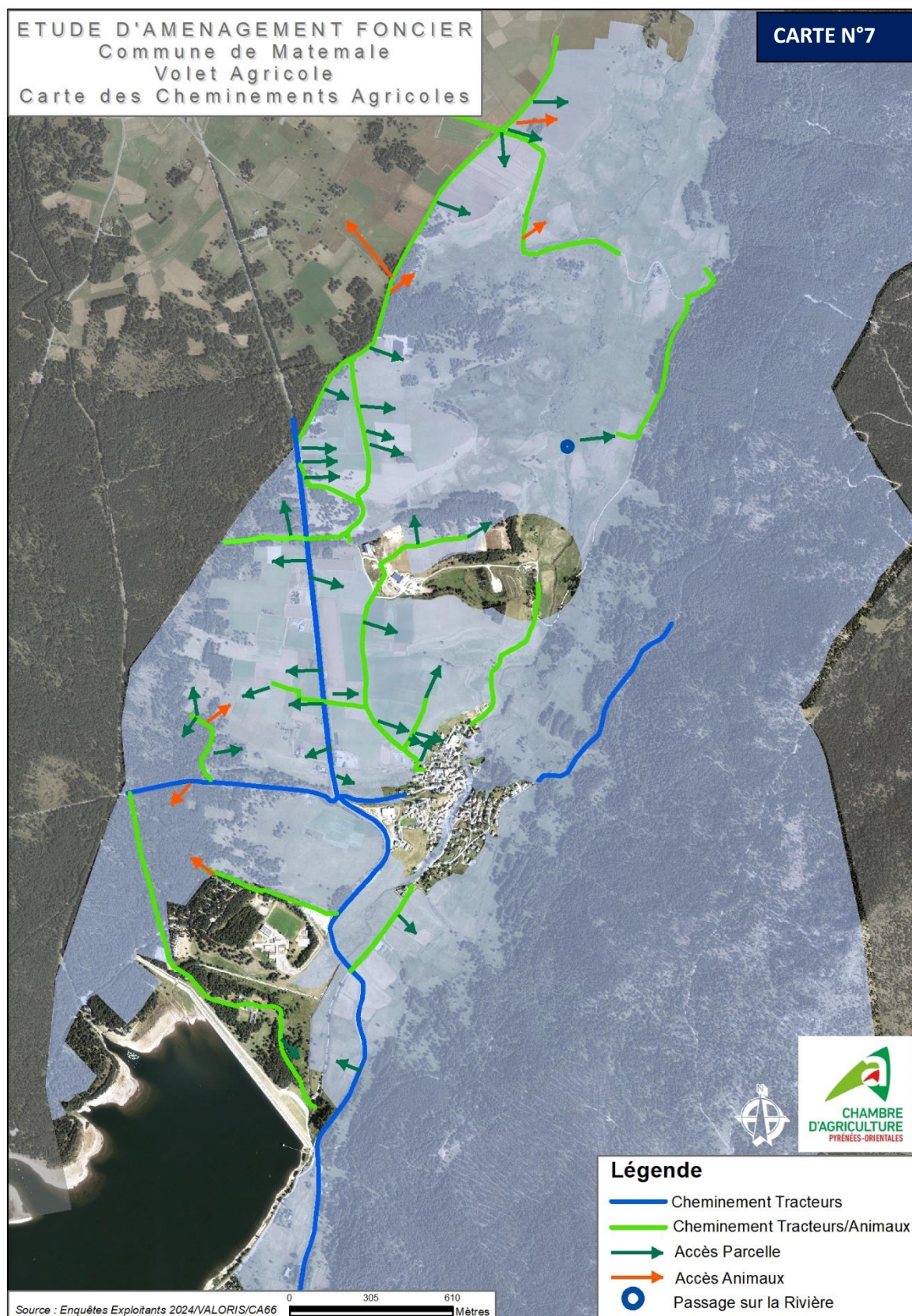
Nous nous sommes intéressés, à partir des enquêtes, aux cheminements des agriculteurs que ce soit pour les engins roulants ou pour les animaux. Les départementales, goudronnées sont utilisées par les tracteurs. Les accès directs depuis ces axes ont été identifiés principalement à partir de la RD118. Cependant, son tracé rectiligne reste un point de vigilance pour la desserte agricole au regard du risque d'accident sur cet axe très fréquenté reliant Formiguères à la Llagonne. La photo ci-dessous illustre un accès direct depuis la RD118 vers les parcelles agricoles.



L'organisation du foncier des agriculteurs en îlots assez bien structurés modifie l'échelle des déplacements sur les chemins et voies communales. Nous nous sommes limités aux accès aux îlots, les engins et animaux pouvant se déplacer par la suite facilement à l'intérieur des parcelles.

La carte suivante illustre les éléments recueillis lors des enquêtes. Nous avons, sans tenir compte du statut des voies, identifié les principaux cheminements agricoles. Nous n'avons pas étudié les zones de Massif Forestier, déjà abordées dans le Volet « Forestier ». Un chemin traversant la forêt de la Matte est utilisé par un éleveur qui fait pâturer ses animaux (ovins/chevaux) près du lac.

Plusieurs chemins partent du village et desservent les espaces agricoles. Pour l'exploitation ayant ses bâtiments à l'entrée de Matemale ces axes sont essentiels pour pouvoir accéder au foncier.



Les éléments figurants sur cette carte ne sont pas exhaustifs mais ils permettent de situer les déplacements des principales exploitations de l'étude. Nous avons distingué les accès utilisés uniquement par les animaux de ceux qui sont mixtes tracteurs/animaux.

Les photos ci-dessous illustrent l'état des différents chemins utilisés par les exploitants agricoles.

**Photo 6 Chemin rural Etat Moyen**



**Photo 7 Chemin rural Bon Etat, bordé d'ancien muret et clôture mobile**



**Photo 8 Chemin rural carrossable**



**Photo 9 Chemin d'exploitation entretenu**



- Les équipements des parcelles

Pour les équipements nous nous sommes intéressés aux clôtures. Les éleveurs ont installés des clôtures fixes sur certaines parties de leur exploitation pour laisser pâturer les animaux. La carte en page suivante illustre la présence de ces équipements. Il apparaît que pour des raisons de divagation des animaux les parcs sont clôturés près du village. Par ailleurs, les agriculteurs mettent des clôtures mobiles sur les prairies en fonction de leur stade végétatif. Ces clôtures n'ont pas été cartographiées.



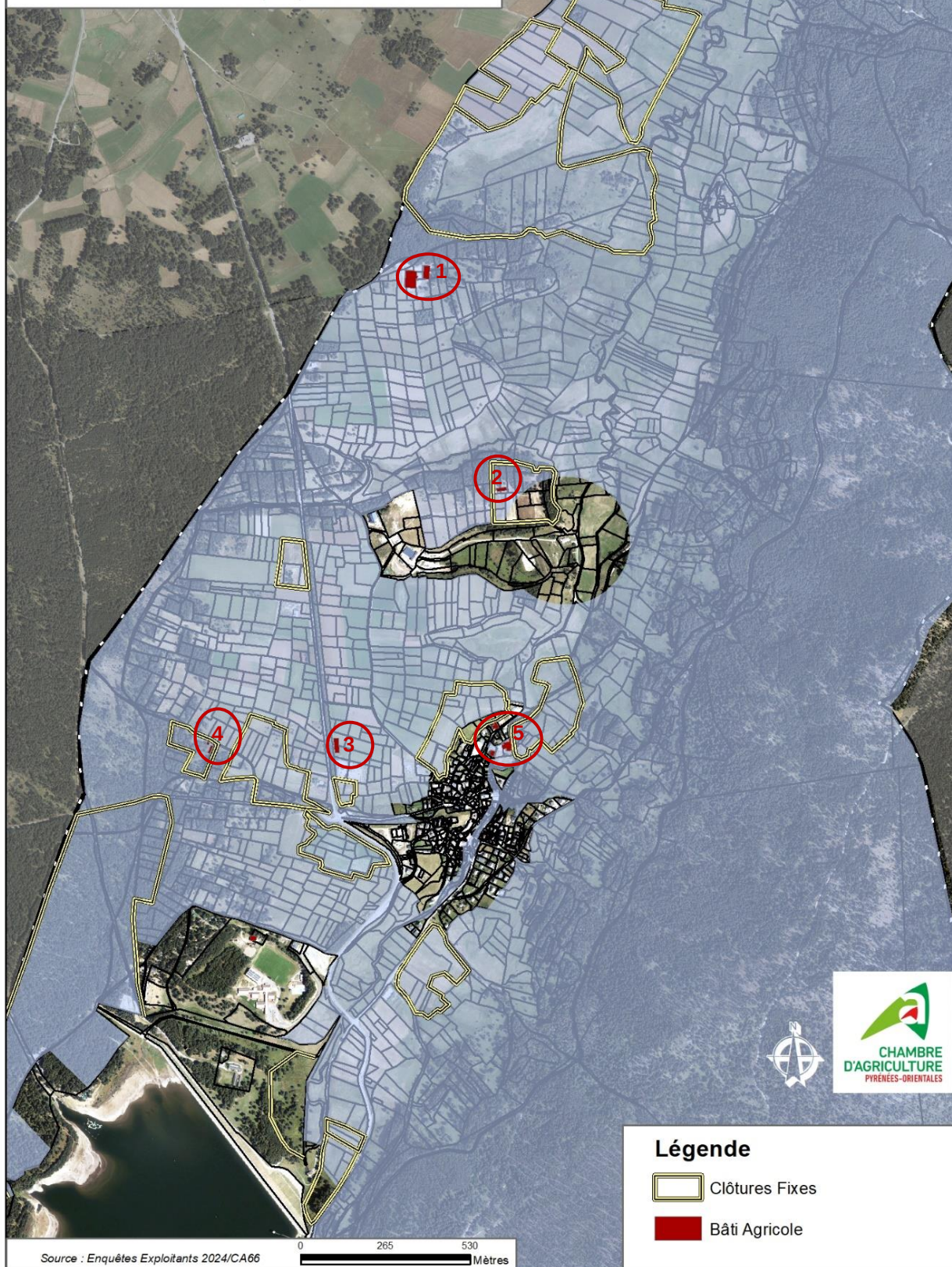
L'abreuvement des animaux se fait majoritairement par l'apport d'eau sur les parcelles au moyen de citernes comme le montre la photo ci-dessus.

Nous avons également identifié sur la carte suivante, les bâtiments des exploitations dans la zone agricole. Ils sont peu nombreux :

- 1 - deux bâtiments récents de stockage et pour le logement des animaux,
- 2 - un tunnel d'élevage,
- 3 - des cabanes à cochons,
- 4 - un logement et tunnel d'élevages
- 5 - un siège d'exploitation (bâtiments d'élevage, transformation et vente directe) à l'entrée du village.

ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER  
Commune de Matemale  
Volet Agricole  
Carte des Equipements

CARTE N°8



## 5/ Les Signes Officiels de Qualité

### Des viandes reconnues par des marques et/ou des signes de qualité

#### ⇒ L'IGP Vedell et Rosée des Pyrénées Catalanes

C'est une 1<sup>ère</sup> en France avec la création de deux Indications Géographiques Protégées sur des produits bovins issus d'une zone transfrontalière à cheval entre les Pyrénées Catalanes, françaises et espagnoles.



Côté territoire français, l'aire géographique s'étend sur la zone de montagne du Conflent, du Vallespir, de Cerdagne, du Capcir, des Aspres et des Albères et les contreforts dans l'Aude. Elle compte 258 communes de montagne, 126 dans les Pyrénées-Orientales et 102 dans l'Aude. La commune de Matemale se situe au cœur de cette aire IGP (cf carte ci-dessous).



Le Vedell et la Rosée des Pyrénées Catalanes sont des viandes bovines provenant de races rustiques. Le Vedell est un veau élevé dans les prés ou prairies d'altitude pouvant même monter en estive. Il est nourri à l'herbe et au lait maternel, engraisé après sevrage jusqu'à l'âge maximum d'un an. La Rosée est issue d'un veau plus jeune ; âgé de 5 à 8 mois. Il est aussi nourri à l'herbe des prés et au lait maternel. Il naît de mères de races rustiques qu'il accompagne en estives.

Ces viandes sont commercialisées soit directement par les producteurs ou par la Coopérative Catalane des Eleveurs (CCE). Cette dernière a développé plusieurs marques sur des productions de viande : bœufs, porcs et agneaux.



### ⇒ Les Marques de la Coopérative Catalane des Eleveurs

Le porc Tirabuixó est une marque déposée par la Coopérative Catalane des Eleveurs (CCE). C'est un porc de ferme élevé sur paille ou en plein air dans le département des Pyrénées Orientales. Le porc Tirabuixó a obtenu la marque : Produit du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

Le veau Primeur des Montagnes Pyrénéennes est une marque déposée et gérée par l'association de la Rosée et du Vedell des Pyrénées Catalanes. La marque est exclusivement commercialisée par la Coopérative Catalane des Éleveurs (CCE). Les animaux sont nés et élevés exclusivement dans les montagnes du Massif Pyrénéen.

Le Bœuf Fleuron des Montagnes Pyrénéennes est une marque déposée par la Coopérative Catalane des Éleveurs (CCE). La marque certifie une viande rouge, issue des troupeaux extensifs allaitants présents sur l'ensemble des Massifs Pyrénéens.

L'agneau El Xai est produit par les éleveurs de la Coopérative Catalane des Éleveurs (CCE). C'est une marque gérée par l'association Rosée et Vedell des Pyrénées Catalanes, organisme de gestion des signes de qualité (ODG). Les animaux sont nés et élevés exclusivement dans la zone géographique des Pyrénées Orientales, l'Aude, l'Ariège, le Gard, l'Hérault et la Lozère.

La CCE a mené une réflexion sur ces produits qui a débouché par la création en 2022 d'une marque « ombrelle » TRANSHUMANCIA Eleveurs de Goût. Celle-ci s'est accompagnée d'une campagne publicitaire mettant en avant la qualité des produits, leur origine et les éleveurs et à destination des consommateurs, des professionnels et des restaurateurs. Le rôle de cette marque est de fédérer sous un nom commun toutes les démarches existantes.



### ⇒ Les Marques « Parc Naturel Régional » et « Valeurs Parc Naturel Régional »

Le territoire de Matemale se situe au sein du PNR des Pyrénées Catalanes. Celui-ci a des actions sur la promotion et le soutien de la production locale. Il a créé une marque Parc Naturel Régional.

La pomme de terre d'altitude de Cerdagne et du Capcir bénéficie de cette marque pour sa commercialisation et en respectant un cahier des charges spécifique. La pomme de terre est une culture ancienne et traditionnelle de ces hauts plateaux.

Elle bénéficie de sols et d'un climat adaptés et sa culture est menée avec peu de traitements phytosanitaires grâce à l'altitude. Elle est récoltée en septembre et stockée sans conservateur. Elle est vendue dans des sacs en jute estampillés du label PNR (cf photo ci-contre).

La Fête de la Pomme de Terre à Matemale début Octobre est devenue depuis 30 ans un événement majeur pour cette production.

D'autres marques existent (navets de Cerdagne, cassis ; confitures de Cerdagne ...) mais ne sont pas identitaires du territoire d'étude.

Une partie des agriculteurs du territoire commercialisent leur production sous ces marques : PNR pour les pommes de terre, la Rosée des Pyrénées et le Xaï pour la viande.

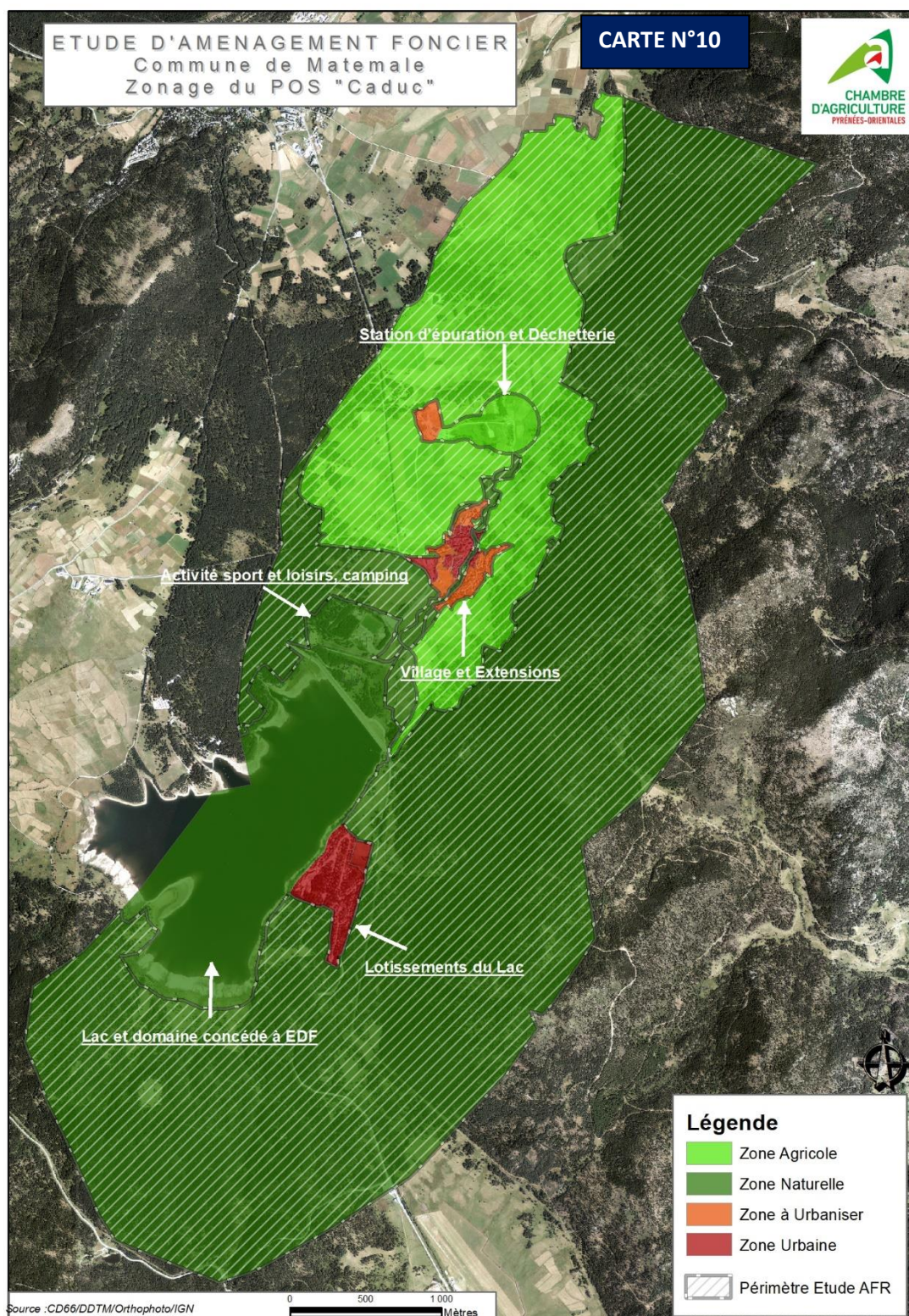


Dans le cadre du Réseau Bienvenue à la Ferme qui accompagne les producteurs dans leurs démarches de diversification et de vente directe, nous avons identifié 4 exploitations qui sont adhérentes :

- Exploitation n°4 – Matemale : Boutiques de Produits, Fromages de Chèvre, Porcs et Pommes de Terre. Gîtes ruraux.
- Exploitation n°7 – Matemale : Vente directe de viande de chèvres et d'agneaux.
- Exploitation n°6 – Formiguères : Vente à la Ferme Pommes de Terre, Fromages et Lait de vache, Viandes bovines.
- Exploitation n°1 - Formiguères : Ventes directs Fromages/Lait et Gîtes Ruraux.

## 6/ Les Documents de Planification

La commune de Matemale a lancé en 2003, la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS, approuvé en 1995) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui n'a pas abouti. En 2014, une nouvelle tentative d'élaboration du PLU a échoué et entraîné par la suite la caducité du POS. Pour information nous avons dans la carte ci-dessous représenté le zonage de ce POS qui a servi de base également pour le périmètre d'étude.



Le territoire de Matemale est aujourd'hui sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU) faute d'un document de planification communal approuvé. Ce RNU, dit d'urbanisation limitée, est légiféré par l'article L111-3 du code de l'urbanisme qui stipule : « *En l'absence de plan local d'urbanisme, de tout document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune* ».

L'article L111-4 en suivant précise les exceptions à ce principe de continuité de l'urbanisation et en particulier pour les constructions relevant de l'activité agricole :

*2° Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, ..., dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées, à la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, à la mise en valeur des ressources naturelles et à la réalisation d'opérations d'intérêt national ;*

*2° bis Les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles, lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production et dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées. Ces constructions et installations ne peuvent pas être autorisées dans les zones naturelles, ni porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages. L'autorisation d'urbanisme est soumise pour avis à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;*

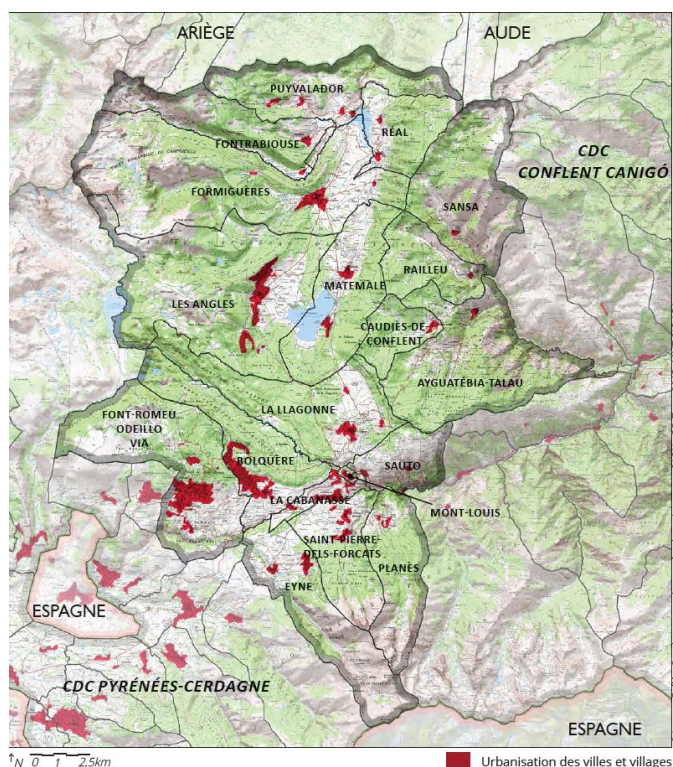
Il ressort que malgré l'absence de PLU il est toutefois possible de construire en lien avec les besoins de l'activité agricole. Le RNU ne permet pas les extensions de l'urbanisation en discontinuité de l'urbanisation. L'absence de document de planification ne permet pas à la commune d'avoir un projet de développement de son territoire qu'il soit urbain, économique, démographique ... Elle est toutefois couverte par un SCOT document de planification à l'échelle de l'intercommunalité Pyrénées-Catalanes.



Le territoire des Pyrénées Catalanes dont fait partie Matemale a approuvé en 2020 un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce document prescrit en 2016 est un outil d'urbanisme et de planification. A la différence des PLU il ne gère par le droit des sols mais permet aux communes de mener ensemble un projet en commun répondant aux besoins du territoire.

Ce SCOT est aussi appelé document « intégrateur », car il intègre les objectifs des politiques publiques et régionales. Les documents de planification à l'échelle locale doivent être compatibles avec les orientations et recommandations du SCOT. Le SCOT des Pyrénées Catalanes couvre un territoire de 19 communes et 352,7 km<sup>2</sup>. Il accueille 6325 habitants en population légale en 2017.

**Figure 3 Périmètre du SCOT**



Il est constitué de plusieurs documents :

- un rapport de présentation, avec un diagnostic du territoire présentant les enjeux et préfigurant les orientations principales du SCOT ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : il fixe le cadre référence et constitue le projet politique du SCOT en proposant la vision de l'aménagement du territoire définie par les élus ;
- un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) accompagné d'une carte : document « opposable » il constitue l'aspect réglementaire du SCOT. Une carte du DOO fixe ces différentes orientations.

### La Carte du DOO

Nous avons réalisé un zoom sur le territoire de Matemale.

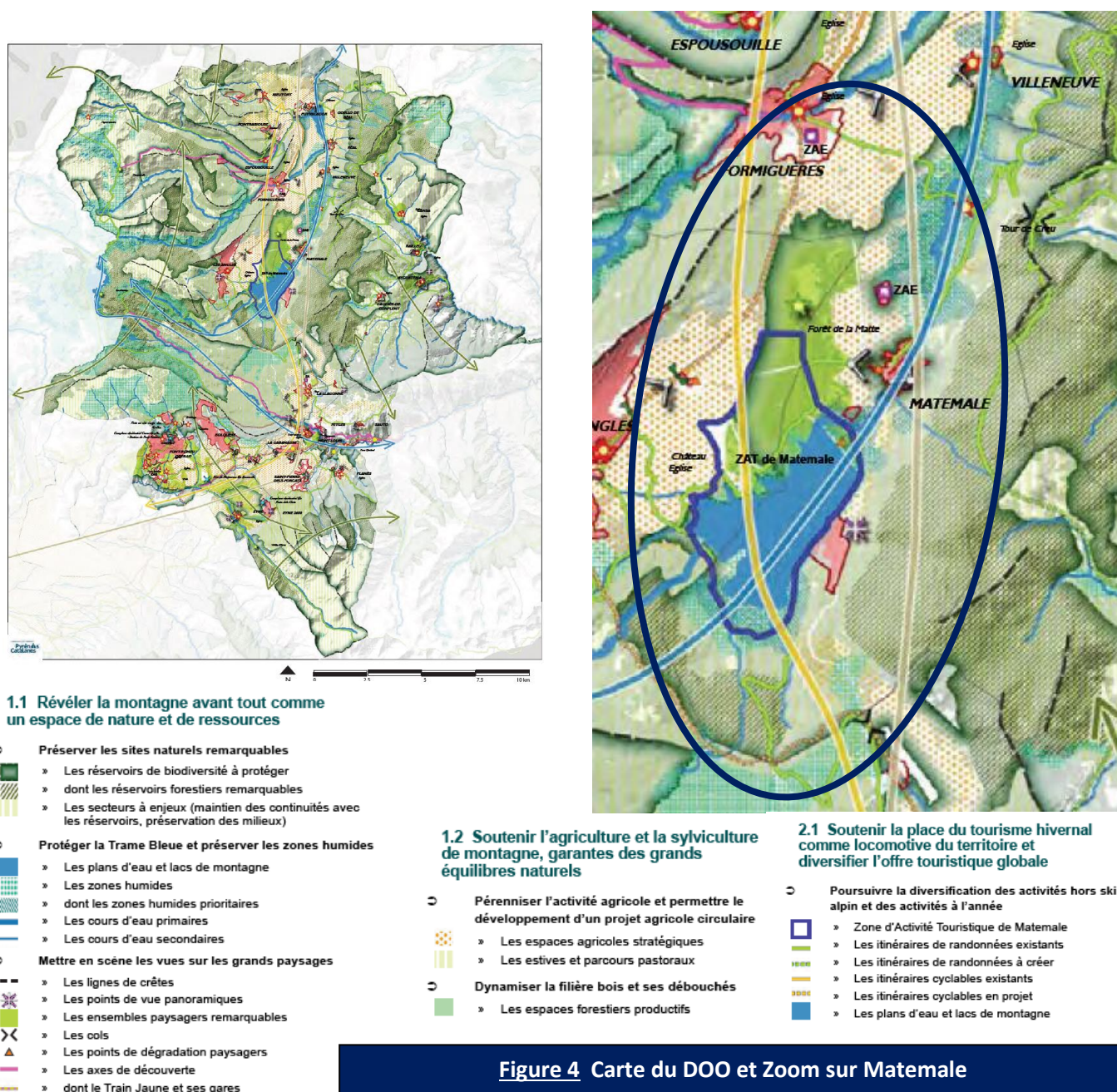


Figure 4 Carte du DOO et Zoom sur Matemale

Le diagnostic que nous avons réalisé se retrouve dans le SCOT et le DOO avec les grands ensembles :

- la plaine agricole identifiée comme « espaces agricoles stratégiques à pérenniser » ;
- la forêt de la Matte comme « ensembles paysagers remarquables » ;
- La forêt communale comme « réservoirs forestiers remarquables » ;
- Le Lac de Matemale (plan d'eau et lac de montagne) identifié « comme une zone d'Activité Touristique » ;
- L'enveloppe urbaine du village ne propose que peu d'extensions et intègre l'urbanisation déjà existante.

Si la commune relance un PLU, celui-ci devra intégrer les dispositions du SCOT dans son document notamment en termes de consommation des terres et protection des espaces.

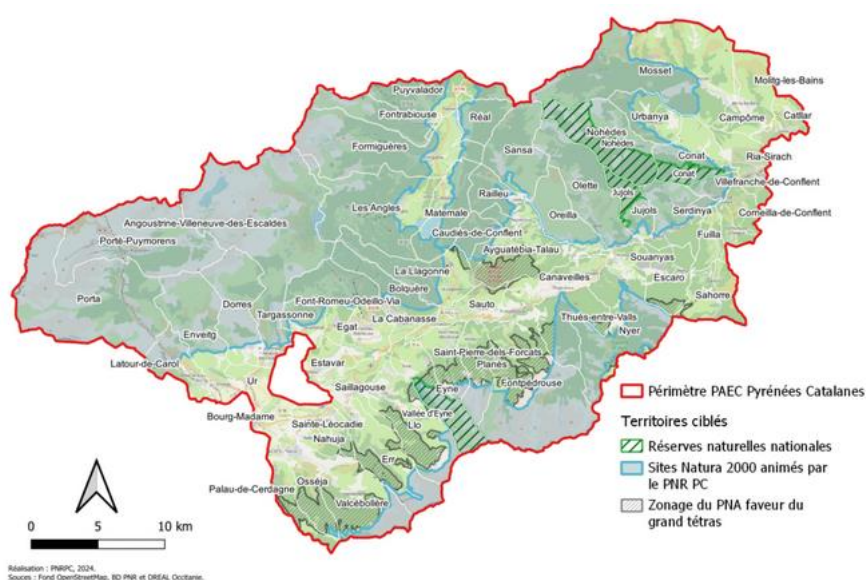


### La Charte du Parc Naturel Régional (PNR)

Sans être un document de planification spatiale, la charte du PNR s'apparente à un document contractuel entre les 66 communes, les 3 intercommunalités, la Région Occitanie et le Département des Pyrénées-Orientales. Elle est arrêtée par le 1<sup>er</sup> Ministre et représente l'engagement collectif des élus pour le développement durable.

Les objectifs de la Charte sont :

- 1/ TERRITOIRE ENGAGE pour une protection et une gestion durable de ses espaces, sont notamment repris les items de la planification : réduire la consommation des terres par un urbanisme de qualité visant la préservation des terres agricoles et des espaces naturels ;
- 2/ TERRITOIRE RASSEMBLE pour développer un tourisme durable ;
- 3/ TERRITOIRE D'ÉCHANGES pour développer la vie locale à partir des ressources humaines et patrimoniales.



**Figure 5** Périmètre du PNR et du PAEC

*Cartographie des territoires d'action du PAEC Pyrénées catalanes*

Depuis 2023, le PNR est porteur d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Ce projet permet au PNR la contractualisation des mesures agro-environnementales (MAEC) avec les éleveurs sur les sites Natura 2000 (dont certains sont sur la commune de Matemale).

## **B/ LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET** **LEUR FONCIER**

## 1/ Les Exploitations Agricoles

Nous avons identifié sur le territoire d'étude 9 exploitations. Les agriculteurs répertoriés sont tous éleveurs, la plupart produisent de la viande (bovins et ovins). Certains ont des productions variées (exploitations n°4, 5 et 7) avec une valorisation en vente directe (boutiques, caissettes, bouchers ...). Un centre équestre avec balades et pension est aussi présent près du lac et a développé une activité agritouristique.

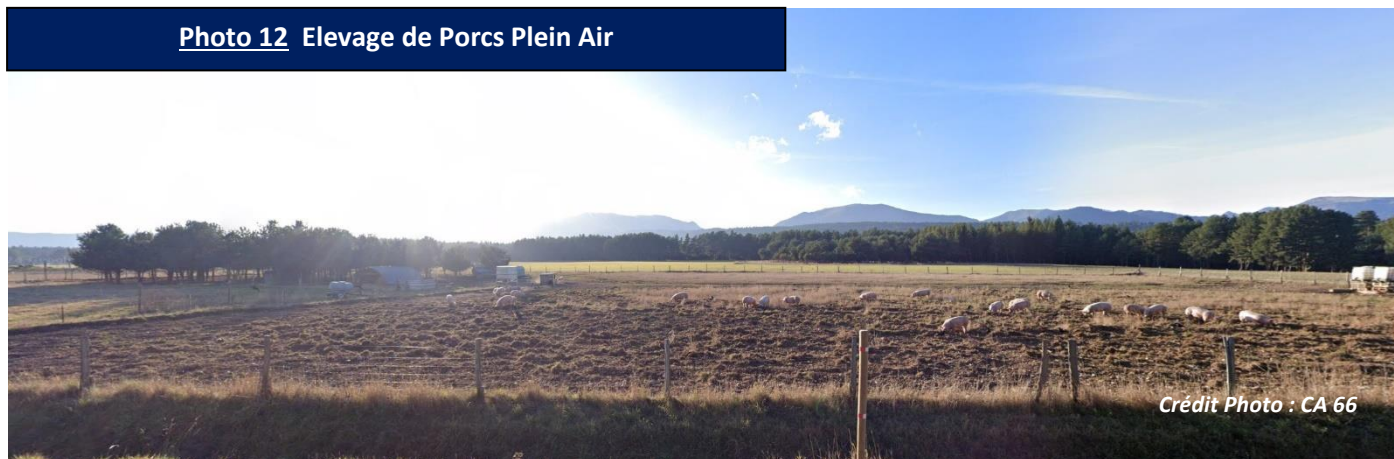
Sur les 9 agriculteurs, 4 ont leur siège à Matemale. Les bâtiments pour le n°4 se situent près du village, les autres sont dans la zone agricole. Les 5 exploitations extérieures à la commune de Matemale ont leur siège principalement sur la commune voisine de Formiguères.

**Tableau 4 Les Exploitations Agricoles**

| EXPLOITATION                 | Nbre Parcelles | Surface (ha) | Age | Type       | SE           | Enquêtes | Orientation                         |
|------------------------------|----------------|--------------|-----|------------|--------------|----------|-------------------------------------|
| Exploitation n°1             | 8              | 2,0          | 26  | Individuel | FORMIGUERES  | OUI      | Ovins Viande                        |
| Exploitation n°2             | 1              | 1,9          | 51  | Individuel | FORMIGUERES  | NON      | Caorins/Ovins/céréales              |
| Exploitation n°3             | 542            | 115,4        | 31  | GAEC       | MATEMALE     | OUI      | Bovins Viande/Ovins Viande          |
| Exploitation n°4             | 406            | 74,5         | 36  | GAEC       | MATEMALE     | OUI      | Caprins Lait/Porcs plein air        |
| Exploitation n°5             | 150            | 35,6         | 31  | GAEC       | FONTRABIOUSE | OUI      | Bovins Viande/Ovins/Pommes de Terre |
| Exploitation n°6             | 2              | 1,7          | 25  | GAEC       | FORMIGUERES  | NON      | Bovins Lait et Viande               |
| Exploitation n°7             | 163            | 58,8         | 56  | Individuel | MATEMALE     | OUI      | Ovins Viande/Caprins Lait           |
| Exploitation n°8             | 237            | 41,3         | 55  | Individuel | MATEMALE     | OUI      | Centre Equestre/Pension             |
| Exploitation n°9             | 56             | 31,6         | 64  | Individuel | FORMIGUERES  | OUI      | Equins/Pommes de Terre              |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>1565</b>    | <b>362,8</b> |     |            |              |          |                                     |
| Sans Exploitant/Non Exploité | 280            | 175,5        |     |            |              |          |                                     |

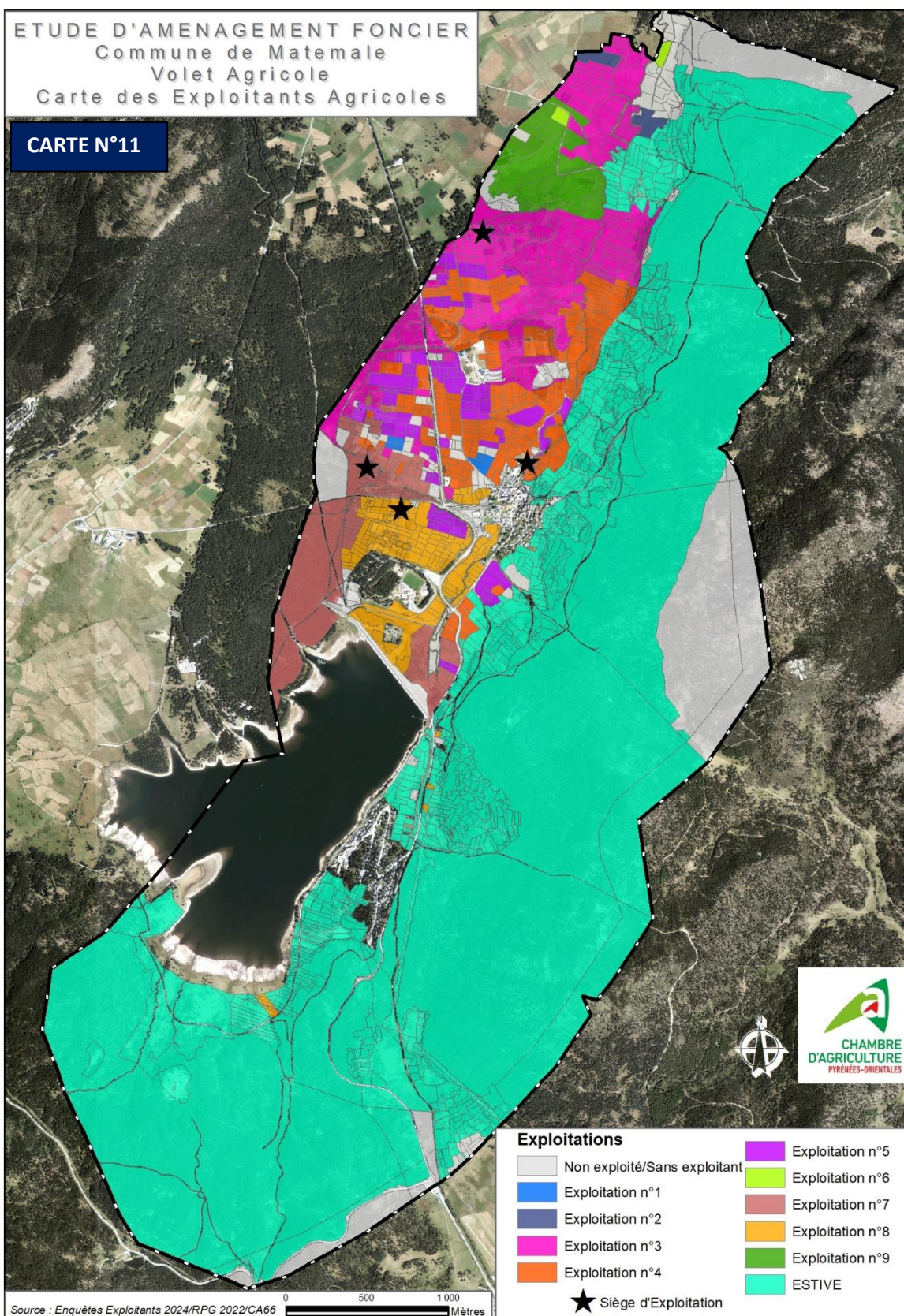
Les exploitants présents sur la commune travaillent, 363 hectares. Ce chiffre est à mettre en rapport avec le tableau des occupations des sols qui identifie dans la plaine une surface agricole de 395,2 hectares dans le secteur de la plaine de Matemale. Une trentaine d'hectares n'ont pas d'exploitants recensés mais ne sont pas à considérer comme des friches.

**Photo 12 Elevage de Porcs Plein Air**



*Credit Photo : CA 66*

Malgré un parcellaire morcelé la carte ci-après montre que les exploitants ont des îlots assez bien regroupés. Cette situation a permis de garder un nombre relativement élevé d'agriculteurs sur la commune. Cependant, le regroupement de leur foncier, est le résultat d'un travail de nombreuses années et d'engagements auprès des propriétaires. Les exploitants ne maîtrisent pas le foncier et les locations sans bail sont fréquentes, ce qui accentue la précarité de leur situation.



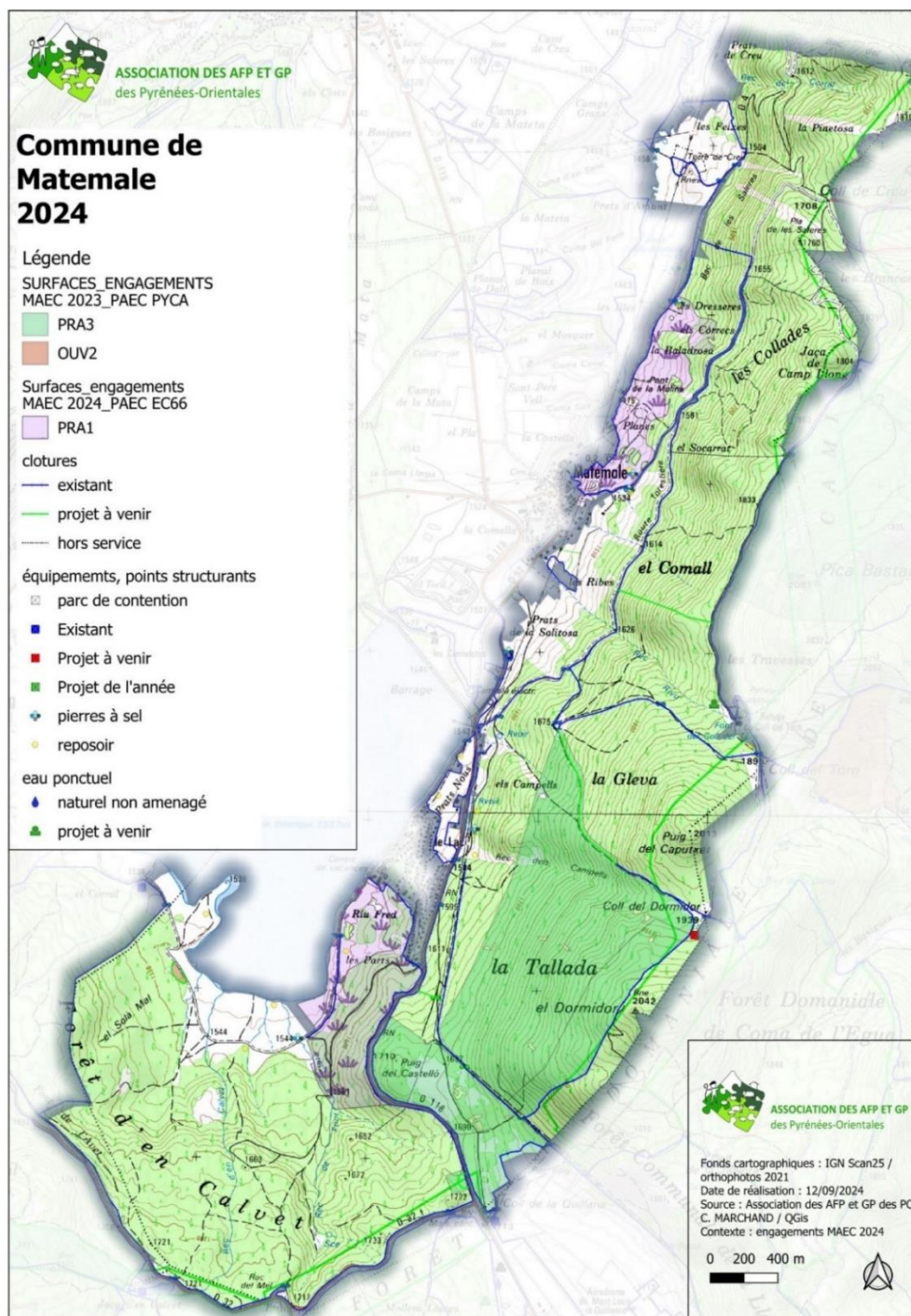
Quatre exploitations ont leur siège à Matemale dont 3 d'entre elles en zone agricole. L'exploitation n°4 se situe à l'entrée du village de Matemale et se retrouve en situation périurbaine. Les autres agriculteurs ont leur siège peu éloignés de Matemale :

- 4 sur la commune voisine de Formiguères,
- 1 sur celle de Fontrabieuse.

### L'Estive de Matemale :

La commune est gestionnaire en direct (pas de groupement pastoral) de cette estive qui couvre pratiquement 1120 ha\* (source déclaration PAC 2024).. Le territoire de l'estive accueille 5 exploitations transhumantes chaque année entre le 1<sup>er</sup> Juin et le 31 Octobre. Il s'agit d'élevages de bovins allaitants et depuis 2024 d'un élevage caprins/ovins. Les exploitations n°3 et 4 font pâturer leur troupeau sur cette estive. Un contrat MAEC a été souscrit en 2023 et 2024 (carte ci-dessous), la commune s'engageant ainsi sur des mesures conciliant l'activité agricole avec la préservation de la biodiversité (ouverture des milieux et mise en place d'équipements).

*\*Cette surface (1120 ha) est différente de celle affichée dans le volet forestier (1185 ha) car les déclarations PAC ne prennent en compte que les espaces utilisés (pas de chemins, fossés ...).*



**Figure 6** Estive de Matemale Mesures Agro Environnementales

## 2/ La Dynamique des Exploitants

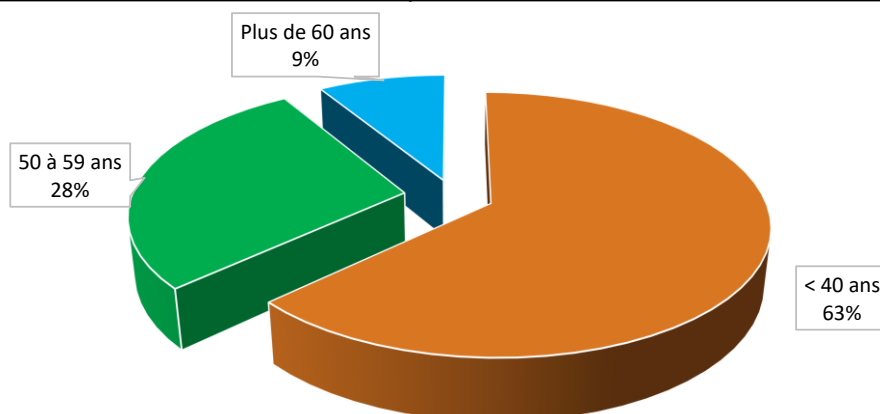
Sur les 9 exploitants identifiés, 5 ont moins de 40 ans. 4 sont en GAEC et nous avons retenu l'âge du plus jeune associé. Ces structures associent la plupart du temps des membres d'une même famille, père/mère et enfants.

Les jeunes exploitants totalisent la plus grande surface avec 229 hectares soit les  $\frac{2}{3}$  de la plaine de Matemale. Cette situation apporte un élément de contexte positif avec la pérennité de l'activité agricole des parcelles détenues par cette catégorie.

**Tableau 5** Age des Exploitants

| Classes d'Age  | Nbre Exploitants | Surfaces (ha) | %           |
|----------------|------------------|---------------|-------------|
| < 40 ans       | 5                | 229           | 63%         |
| 50 à 59 ans    | 3                | 102           | 28%         |
| Plus de 60 ans | 1                | 32            | 9%          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>10</b>        | <b>363</b>    | <b>100%</b> |

**Graphe 1** Répartition des surfaces selon l'âge des exploitants

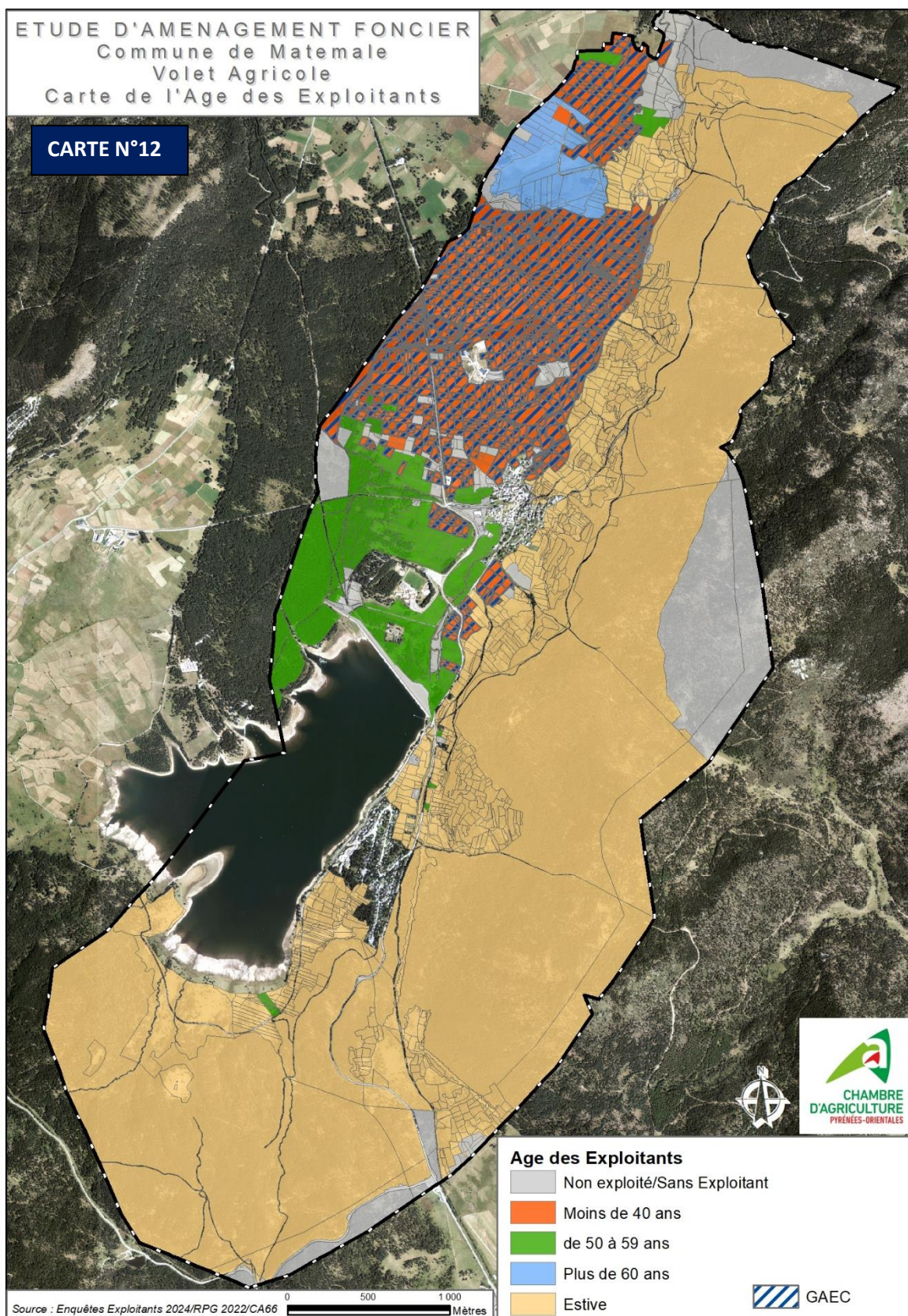


Nous notons l'absence d'agriculteurs âgés entre 40 et 50 ans correspondant à une classe dite en pleine activité. Nous retrouvons 3 exploitants âgés entre 50 et 59 ans pour un peu plus du  $\frac{1}{4}$  des surfaces de la plaine. A partir de 55 ans nous nous intéressons à la succession des exploitants. Les 3 qui ont moins de 55 ans ne sont pas encore concernés par cette question, leur activité pouvant encore se poursuivre une dizaine d'années.

Un seul agriculteur a plus de 60 ans (64 ans). Il détient sur Matemale, une trentaine d'hectares. Il n'a, à ce jour, pas fait de recherche pour une reprise de son exploitation envisageant la continuité de son activité.

Au final, les exploitants présents sur la commune sont en majorité jeunes et pour les plus âgés encore en activité pour au moins une dizaine d'années. La problématique de la succession des exploitations n'est pas encore d'actualité pour ces agriculteurs.

La carte ci-après identifie selon l'âge le foncier de ces exploitations.



Cette carte montre la dominante des plus jeunes exploitants (< 40 ans) associés en GAEC dans la partie centrale du périmètre d'étude. Au nord, nous situons un îlot d'un de ces agriculteurs en continuité du foncier de l'exploitant âgé de plus de 60 ans. Au sud, en se rapprochant du lac sont localisées les exploitations d'agriculteurs âgés de 50 à 65 ans qui travaillent sous forme individuelle.

### 3/ Une dominante du faire valoir indirect

Dans cette commune de montagne à vocation de polyculture-élevage les exploitants sont la plupart du temps fermiers des terres mais en situation précaire. Seulement 36,6 hectares sont exploités en direct par 4 exploitants. Les 5 autres exploitent par le biais de fermages, mises à disposition ou locations verbales.

Cet état traduit également une situation de rétention, de concurrence et de difficulté à accéder au foncier. Cette situation est aggravée par la petite taille du parcellaire. Elle fragilise également la pérennité de la présence des exploitants sur ces terres, ces derniers pouvant à tout moment perdre la jouissance des parcelles.

**Tableau 6 Modes de Faire-Valoir**

| EXPLOITATION     | Nbre Parcelles | Surface (ha) | Nbre Comptes | Faire Valoir Direct |            | Faire Valoir Indirect |            |
|------------------|----------------|--------------|--------------|---------------------|------------|-----------------------|------------|
|                  |                |              |              | Surface (ha)        | %          | Surface (ha)          | %          |
| Exploitation n°1 | 8              | 2,0          | 8            | 0                   | 0%         | 2,0                   | 100%       |
| Exploitation n°2 | 1              | 1,9          | 1            | 0                   | 0%         | 1,9                   | 100%       |
| Exploitation n°3 | 542            | 115,4        | 136          | 13,0                | 11%        | 102,4                 | 89%        |
| Exploitation n°4 | 406            | 74,5         | 113          | 20,6                | 28%        | 53,9                  | 72%        |
| Exploitation n°5 | 150            | 35,6         | 69           | 1,5                 | 4%         | 34,1                  | 96%        |
| Exploitation n°6 | 2              | 1,7          | 2            | 0                   | 0%         | 1,7                   | 100%       |
| Exploitation n°7 | 163            | 58,8         | 62           | 0                   | 0%         | 58,8                  | 100%       |
| Exploitation n°8 | 237            | 41,3         | 93           | 0                   | 0%         | 41,3                  | 100%       |
| Exploitation n°9 | 56             | 31,6         | 27           | 1,5                 | 5%         | 30,1                  | 95%        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>1565</b>    | <b>362,8</b> | <b>511</b>   | <b>36,6</b>         | <b>10%</b> | <b>326,2</b>          | <b>90%</b> |

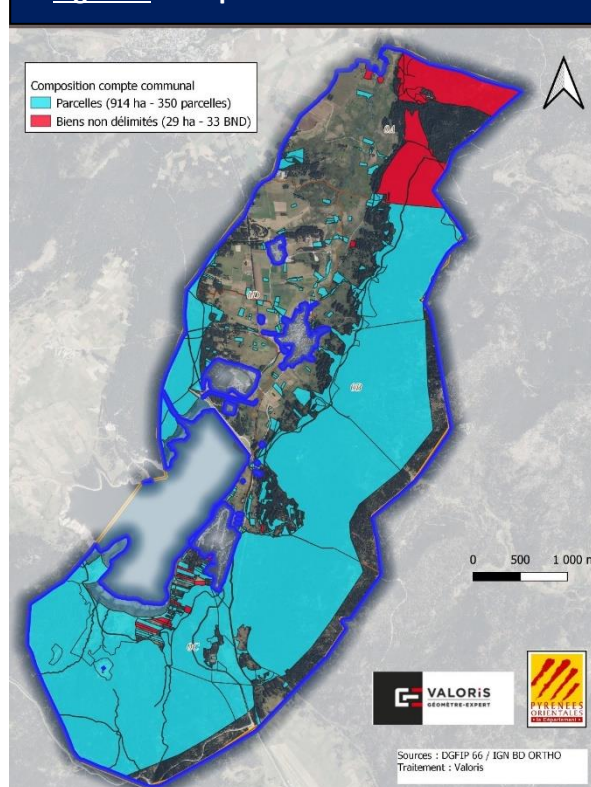
Nous avons lors des enquêtes avec les exploitants tenté d'aborder ce sujet afin de distinguer les types de contrats qui les lient avec les propriétaires. Mais au regard du nombre de comptes, ce point n'a pas pu faire l'objet d'un travail exhaustif. Il ressort toutefois que la plupart sont sur des mises à disposition verbales. Le centre équestre a une convention avec EDF, près du lac pour l'utilisation des terrains.

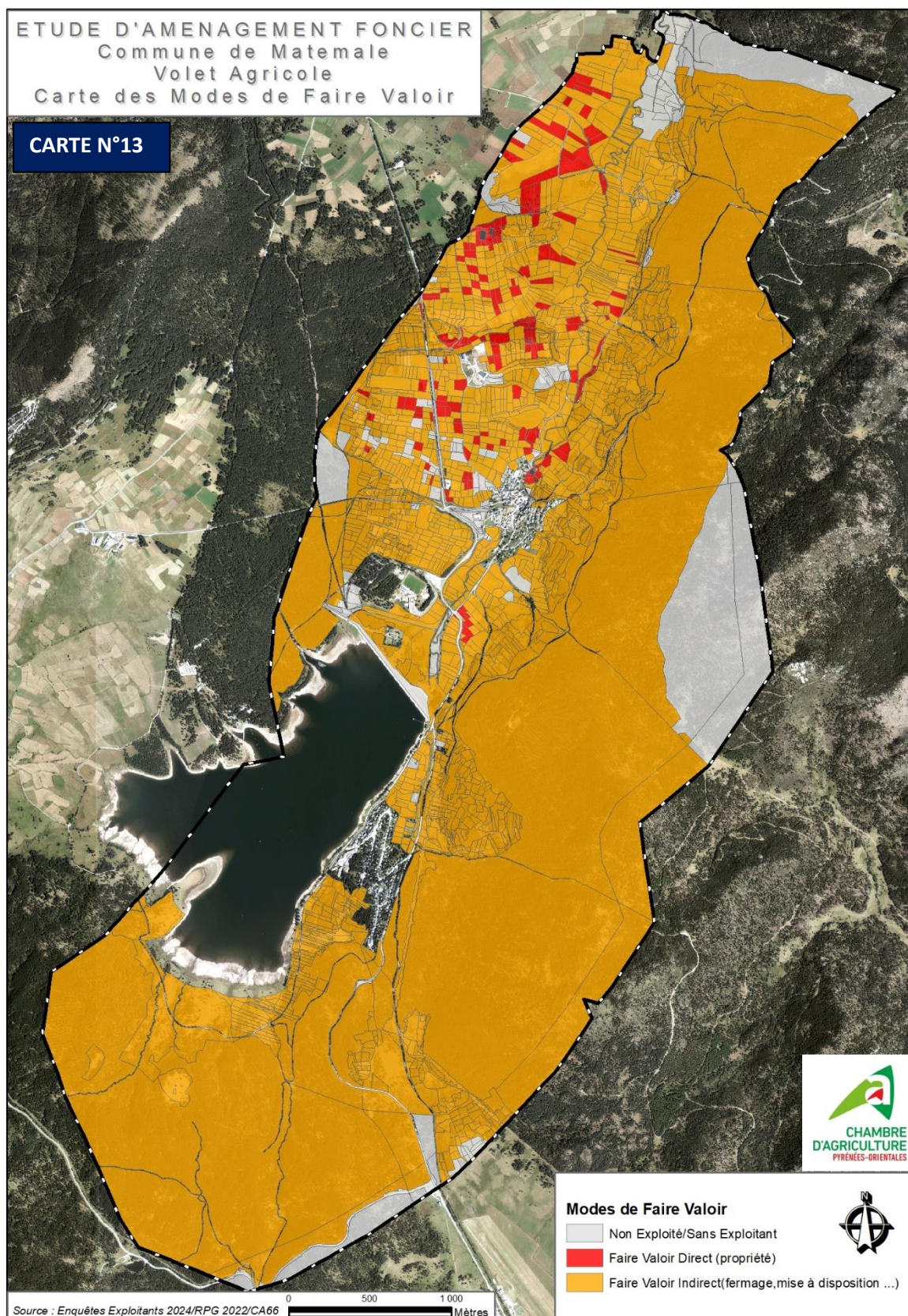
L'estive est à traiter à part car tout son périmètre est en faire valoir indirect. Avec une moyenne de plus de 4 hectares par compte de propriété ces surfaces ne sont pas significatives, la commune étant la plus grande propriétaire de l'estive mais aussi du périmètre d'étude, comme le montre la carte ci-contre, issue du Volet Foncier.

Les parcelles exploitées en direct sont éparpillées dans la zone d'étude. Elles ne constituent pas des îlots importants ce qui traduit le morcellement de la propriété foncière. Certains exploitants louent leurs parcelles en propriété à d'autres propriétaires pour des raisons de regroupement de leur foncier. Ces locations ne sont pas pérennes.

Nous nous sommes basés pour ce volet sur les déclarations PAC traduisant l'engagement des exploitants

**Figure 7 Compte Commune de Matemale**





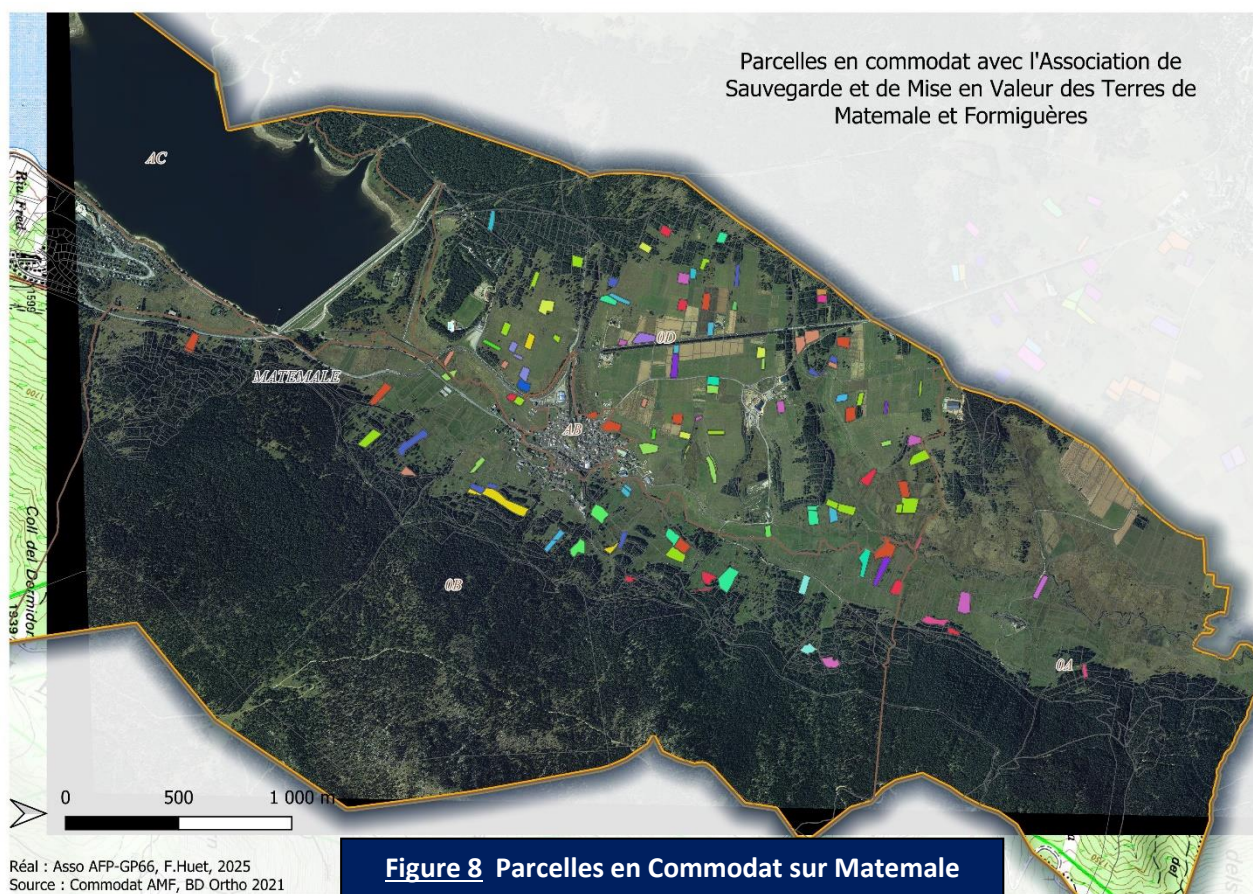
La carte ci-dessus montre bien la quasi exclusivité du faire-valoir indirect (sous toutes ses formes) dans le périmètre d'étude. Les quelques parcelles en propriété sont disséminées sur l'ensemble de la zone et en particulier dans la plaine, l'estive ayant un mode de fonctionnement particulier.

### L'Association de valorisation et de mise en valeur des terres de Matemale et de Formiguères :

Face aux constats d'une propriété morcelée et au fait que 60% des agriculteurs exploitent environ 60% de leurs terrains sans baux écrits, le PNR a lancé entre 2009 et 2011 une étude sur ces deux communes du Capcir visant à sonder les acteurs locaux et à identifier les outils d'aide à la gestion et à la sécurisation du foncier.

L'association a été créée en 2011 à l'initiative du PNR et soutenue par les communes de Matemale et de Formiguères. Elle a pour objet de faciliter l'accès au foncier par la signature de commodats. Ces prêts à usages courts (de 3 à 6 ans) formalisent la mise à disposition des parcelles aux agriculteurs tout en laissant aux propriétaires la possibilité de récupérer leurs terres à la fin du contrat ou le révoquer si un problème survient. Cette souplesse a un effet rassurant auprès des propriétaires.

L'association met en relation des agriculteurs en demande de foncier et des propriétaires souhaitant soutenir l'activité rurale. Elle veille à assurer une distribution équitable des terres entre les différents exploitants du territoire.



Dès le début de cette initiative 57 propriétaires ont manifesté leur soutien et ont signé des commodats avec une quinzaine d'éleveurs. L'association a fonctionné sans rencontrer de difficultés pendant plusieurs années avec l'appui des Associations Foncières Pastorales et Groupements Pastoraux des Pyrénées-Orientales chargées de l'animation et du volet administratif. Depuis 2020, le foncier est plus tendu avec un accroissement de la compétition pour l'obtention des terres agricoles sur Matemale et Formiguères à des fins d'intérêt agricole ou même privé. Malgré ces difficultés l'association souhaite poursuivre son action dans l'esprit de la démarche originelle (maintien d'une agriculture vivante). La carte ci-dessus, traduit bien les difficultés de sécurisation de l'utilisation du foncier agricole et son morcellement, les parcelles en commodat étant dispersées sur le territoire.

## **C/ LES BESOINS DES AGRICULTEURS** **ET L'AMENAGEMENT FONCIER**

Les enquêtes auprès des exploitants ont permis de sonder leurs besoins en matière de foncier et plus largement d'aménagement foncier. Ces attentes sont à prendre en compte dans un tel projet de restructuration même si les producteurs ne représentent qu'une faible part des propriétaires fonciers.

L'enquête réalisée par VALORIS dans le cadre du Volet Foncier a montré que la majorité des propriétaires enquêtés étaient favorables à des échanges ou à des ventes. Ce résultat est un signe favorable pour restructurer le foncier sur la commune de Matemale.

La situation des exploitants est particulière : le foncier est très morcelé, la plupart ne dispose pas de baux écrits mais ils sont toutefois parvenus, au fil du temps, à regrouper les parcelles en îlots structurés, mais précaires. La restructuration du foncier des propriétaires doit aussi prendre en compte l'organisation foncière des exploitations. Cette situation fragile des agriculteurs les rend méfiants vis-à-vis d'un aménagement foncier pouvant anéantir des années d'efforts de restructuration.

L'objet de ce volet agricole est donc de présenter les enjeux des agriculteurs et leurs intentions/besoins en matière d'aménagement. Pour cela nous leur avons posé plusieurs questions relatives à leurs attentes. Le tableau ci-dessous synthétise les réponses qui ont également été représentées sur la carte page suivante.

**Tableau 7 Intentions/Besoins des Exploitants**

| INTENTIONS/BESOINS  | Nbre Parcelles | Surfaces (ha) |
|---------------------|----------------|---------------|
| STATU QUO           | 654            | 142,2         |
| A RESTRUCTURER      | 8              | 2,0           |
| ECHANGES POSSIBLES  | 90             | 15,0          |
| FONCIER A SECURISER | 737            | 189,5         |

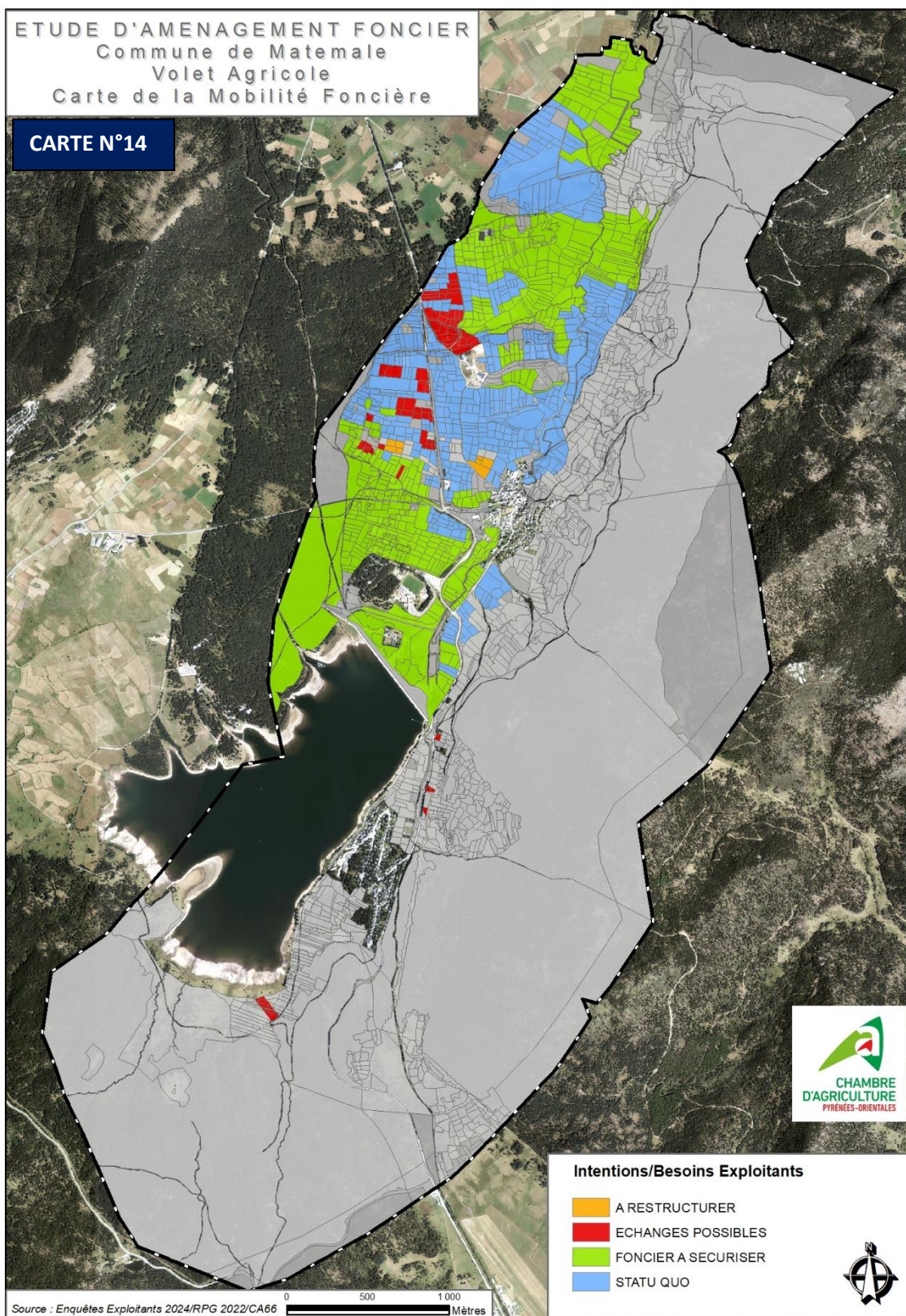
Il ressort qu'une majorité des exploitants nous a fait part du besoin de sécuriser leur foncier. Pratiquement 190 hectares ont fait l'objet de cette demande. Cette situation limite les investissements sur les parcelles et la précarité des mises à disposition est un souci permanent pour certains agriculteurs qui craignent la perte de parcelles à tout moment.

La seconde intention porte sur un statu quo pour ceux qui ont réussi à créer des îlots de taille suffisante, proches des bâtiments et équipés (irrigation, clôtures ...). 142 hectares ont été identifiés dans ce sens de maintien du foncier tel qu'il est.

Un seul exploitant nous a fait part de sa volonté de restructurer son foncier car il occupe deux îlots éloignés de petite taille qu'il souhaiterait regrouper (2 hectares).

Enfin certains exploitants envisageraient des échanges de parcelles pour une surface de 15 hectares à condition de récupérer après échange la même qualité de parcelles en particulier l'irrigation mais aussi la qualité des sols.

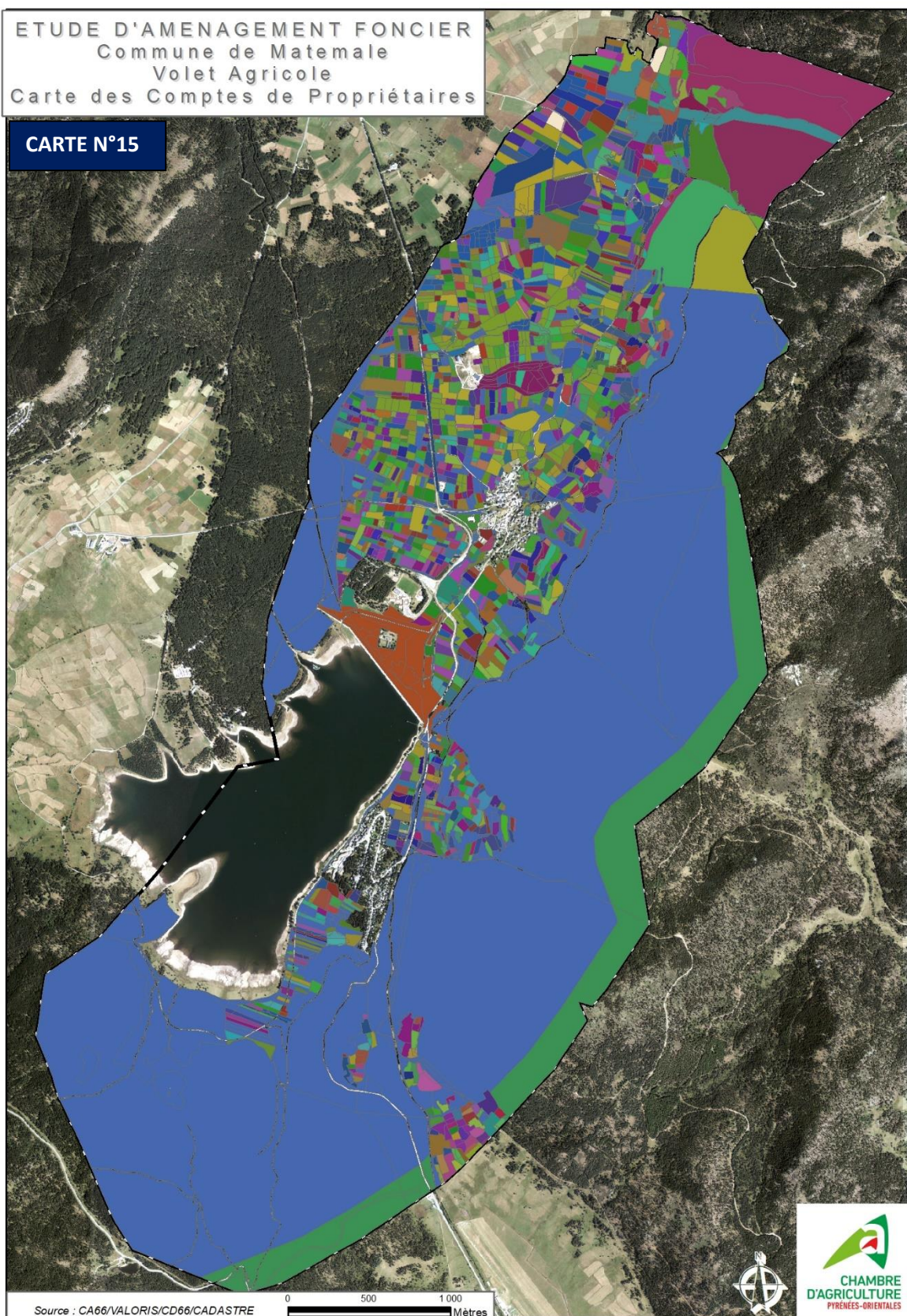
Malgré la crainte de subir un aménagement foncier portant sur la propriété, sans tenir compte des efforts de restructuration réalisés, les exploitants enquêtés ont répondu favorablement à la perspective de lancer une procédure sur la commune de Matemale. En effet, les agriculteurs sont conscients de la nécessité de procéder à une amélioration de la structure foncière qui pourrait leur permettre, à terme, de sécuriser leur exploitation.



Cette carte met en évidence les secteurs où les agriculteurs ont un souci de sécurisation de leur foncier. Les quelques échanges envisagés sont disséminés dans la plaine agricole et au sud du village. Comme indiqué précédemment, le statu quo concerne les exploitants qui sont parvenus à constituer des îlots qualitatifs mais précaires et qui souhaitent préserver cet équilibre fragile. Dans le cadre d'un possible aménagement les intentions des exploitations devront aussi guider le géomètre dans la proposition du plan des échanges.

ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER  
Commune de Matemale  
Volet Agricole  
Carte des Comptes de Propriétaires

CARTE N°15

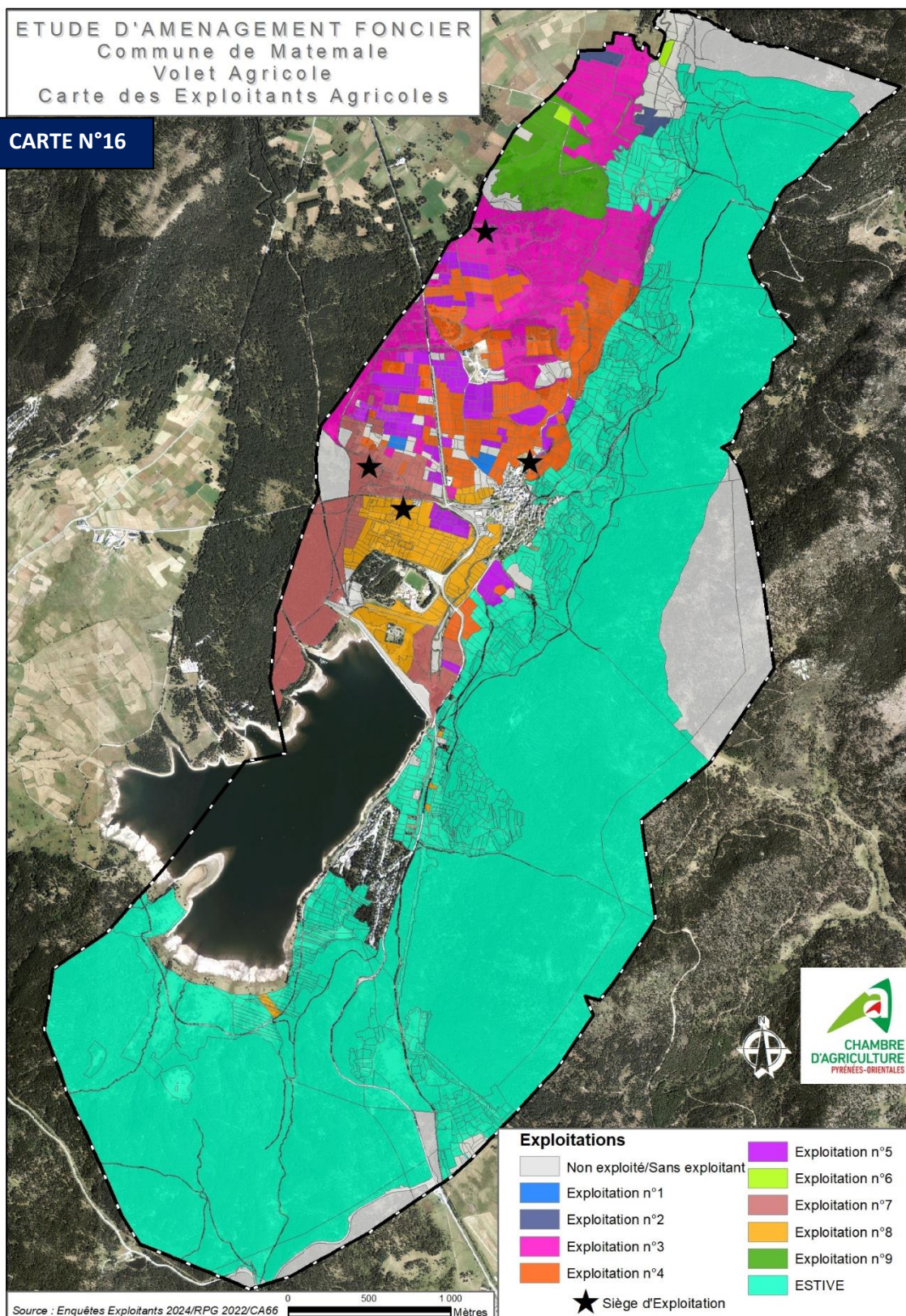


Pour rappel, les **PROPRIÉTAIRES** (extrait Volet Foncier) :

- couvre 1643 ha pour 2361 parcelles ;
- 392 comptes cadastraux hors les Biens Non Délimités (BND) ;
- 4,19 ha en moyenne par propriétaire ;
- 6 parcelles en moyenne par propriétaire.

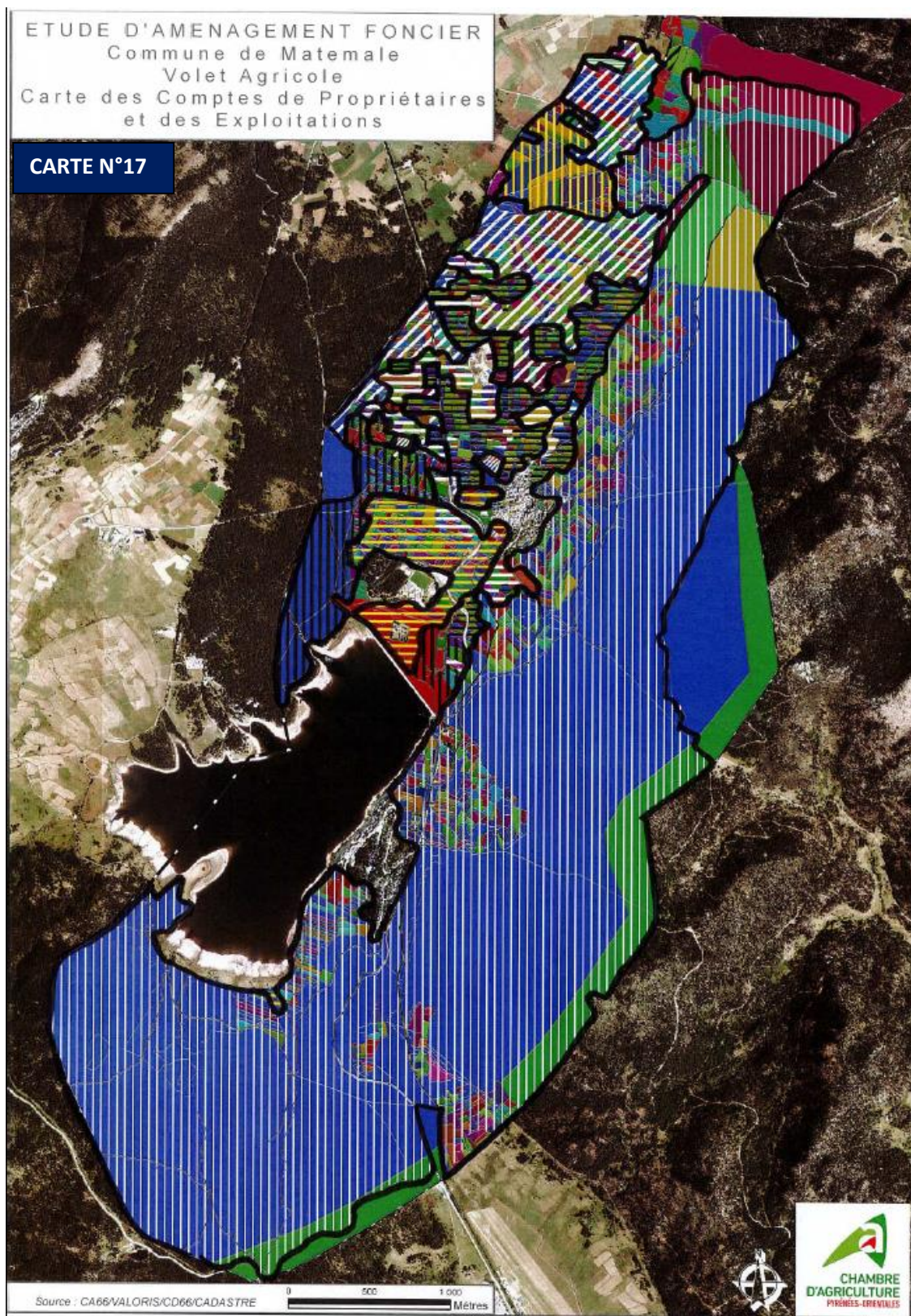
ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER  
Commune de Matemale  
Volet Agricole  
Carte des Exploitants Agricoles

CARTE N°16



Pour rappel les **EXPLOITANTS** :

- 9 exploitants ;
- 363 hectares ;
- une moyenne de 40 ha par exploitations ;
- une moyenne de 57 propriétaires par exploitants
- pour les principaux agriculteurs de 60 à 136 comptes de propriétés.



Cette carte tente de montrer le décalage entre la propriété foncière (fond de carte coloré) avec des parcelles de petite taille et une multiplicité des propriétaires, et l'organisation des exploitants sur des îlots restructurés (rayures sur la carte).

Elle traduit également les besoins d'aménagement de ce foncier morcelé, en particulier dans la plaine aux enjeux agricoles forts. Cette situation est un frein à la sécurisation du foncier des exploitants et donc à leur maintien voire leur développement.

### ATOUTS

- Présence d'exploitants dynamiques et jeunes
- Des productions agricoles diversifiées
- Ilots d'exploitation en grande partie restructurée
- Plaine agricole à fort potentiel et irrigable
- Une commune engagée dans la gestion de l'estive et dans le projet d'aménagement foncier

### FAIBLESSES

- Peu de baux/conventions écrites entre propriétaires et exploitants
- Un parcellaire morcelé et de petite taille dans la plaine
- Un risque de rétention foncière
- Absence d'un document de planification communal
- Une gestion collective de l'irrigation et une ressource en eau fragiles

### OPPORTUNITES

- Sécurisation du foncier des exploitations
- Amélioration de la desserte agricole
- Redéploiement de l'activité agricole
- Confortation de l'irrigation collective et de la ressource en eau

### MENACES

- Perte de l'accès au foncier par les exploitants
- Tensions entre les propriétaires et les exploitants
- Recul de l'activité agricole
- Fermeture des milieux
- Dégradation des paysages agricoles montagnards
- Concurrence avec des usages non agricoles

La synthèse de ce volet agricole est traduite dans le tableau AFOM ci-dessus. Les opportunités et menaces sont à mettre en perspective avec le projet d'un Aménagement Foncier dans le périmètre d'étude sur le territoire de Matemale.

*Il ressort ainsi que le lancement d'une telle opération d'aménagement permettra de répondre aux enjeux de cet espace de montagne aux enjeux agricoles forts mais aussi au maintien des paysages et à la préservation de la biodiversité.*

*Les exploitations agricoles ont un rôle majeur dans ce territoire et se sont adaptées depuis de nombreuses années au milieu montagnard en préservant les milieux et proposant une activité extensive et des produits de qualité. Le projet d'aménagement va dans le sens du maintien de cette activité essentielle du territoire de Matemale.*

## CARTES

|            |                                       |       |         |
|------------|---------------------------------------|-------|---------|
| CARTE N° 1 | Unités Géomorphologiques              | ..... | page 6  |
| CARTE N° 2 | Occupation des Sols                   | ..... | page 8  |
| CARTE N° 3 | Usage Agricole des Sols               | ..... | page 10 |
| CARTE N° 4 | Périmètre ASA de Formiguères          | ..... | page 12 |
| CARTE N° 5 | Parcelles Irriguées / Irrigables      | ..... | page 13 |
| CARTE N° 6 | Desserte                              | ..... | page 15 |
| CARTE N° 7 | Cheminements Agricoles                | ..... | page 17 |
| CARTE N° 8 | Equipements                           | ..... | page 20 |
| CARTE N° 9 | IGP Vedell et Rosée des Pyrénées      | ..... | page 21 |
| CARTE N°10 | Zonage du POS "Caduc"                 | ..... | page 24 |
| CARTE N°11 | Exploitants Agricoles                 | ..... | page 31 |
| CARTE N°12 | Age des Exploitants                   | ..... | page 34 |
| CARTE N°13 | Modes de Faire-Valoir                 | ..... | page 36 |
| CARTE N°14 | Mobilité Foncière                     | ..... | page 40 |
| CARTE N°15 | Comptes des Propriétaires             | ..... | page 41 |
| CARTE N°16 | Exploitants                           | ..... | page 42 |
| CARTE N°17 | Comptes des Propriétaires/Exploitants | ..... | page 43 |

## PHOTOGRAPHIES

|          |                                             |       |         |
|----------|---------------------------------------------|-------|---------|
| Photo 1  | La Plaine Agricole de Matemale              | ..... | page 4  |
| Photo 2  | Le Barrage de Matemale                      | ..... | page 7  |
| Photo 3  | Des milieux qui se referment dans la Plaine | ..... | page 9  |
| Photo 4  | Bâti Agricole dans la Plaine de Matemale    | ..... | page 11 |
| Photo 5  | Accès aux Parcelles depuis la RD118         | ..... | page 16 |
| Photo 6  | Chemin Rural Etat Moyen                     | ..... | page 18 |
| Photo 7  | Chemin Rural Bon Etat                       | ..... | page 18 |
| Photo 8  | Chemin Rural Carrossable                    | ..... | page 18 |
| Photo 9  | Chemin d'Exploitation Entretenu             | ..... | page 18 |
| Photo 10 | Clôtures Mobiles près de Bâtiment d'Elevage | ..... | page 19 |
| Photo 11 | Clôtures Fixes et Point d'Abreuvement       | ..... | page 19 |
| Photo 12 | Elevage Porcs Plein Air                     | ..... | page 30 |

## FIGURES

|          |                                             |       |         |
|----------|---------------------------------------------|-------|---------|
| FIGURE 1 | Les Massifs dans les Pyrénées-Orientales    | ..... | page 7  |
| FIGURE 2 | Retenue d'eau pour l'alimentation du réseau | ..... | page 14 |
| FIGURE 3 | Périmètre du SCOT                           | ..... | page 25 |
| FIGURE 4 | Carte du DOO et Zoom sur Matemale           | ..... | page 27 |
| FIGURE 5 | Périmètre du PNR et du PAEC                 | ..... | page 28 |
| FIGURE 6 | Mesures Agro-Environnementales              | ..... | page 32 |
| FIGURE 7 | Compte de la Commune de Matemale            | ..... | page 35 |
| FIGURE 8 | Parcelles en Comodat sur Matemale           | ..... | page 37 |

## GRAPHES ET TABLEAUX

|           |                                                                    |       |         |
|-----------|--------------------------------------------------------------------|-------|---------|
| GRAPHE 1  | Répartition des Surfaces (hors estive) selon l'âge des exploitants | ..... | page 33 |
| TABLEAU 1 | Occupation des Sols (Surfaces/Parcelles)                           | ..... | page 9  |
| TABLEAU 2 | Utilisations Agricoles des Sols                                    | ..... | page 11 |
| TABLEAU 3 | Parcelles Irriguées / Irrigables                                   | ..... | page 14 |
| TABLEAU 4 | Les Exploitations Agricoles                                        | ..... | page 30 |
| TABLEAU 5 | L'Age des Exploitants                                              | ..... | page 33 |
| TABLEAU 6 | Modes de Faire Valoir                                              | ..... | page 35 |
| TABLEAU 7 | Intentions / Besoins des Exploitants                               | ..... | page 39 |